

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1974 VENDREDI 28 MARS 2014

Collectivités locales

Des obstacles sur le chemin de la décentralisation



Les préfets, sous-préfets et maires à la conférence d'Owando

Au cours d'une conférence animée, le 26 mars à Brazzaville, sur le thème de la «décentralisation au service de l'émergence», des universitaires ont énuméré de nombreuses entraves à la mise en œuvre des politiques initiées par le gouvernement au profit des collectivités locales. L'une des entraves majeures serait la lourdeur des procédures de décaissement des fonds publics destinés à ces entités.

Ce n'est pas tout, car les conférenciers ont estimé en outre que la faible implication des populations dans les processus de décentralisation, la connaissance limitée dont font preuve les élus locaux, la faible industrialisation des localités ainsi que la faible attractivité des communes sont autant de freins à l'émergence. D'où l'appel lancé en direction des pouvoirs publics, afin d'obtenir une implication plus prononcée des bénéficiaires aux politiques envisagées dans leur intérêt.

Page 2

DISPARITION

Mort inopinée du sous-préfet de Souanké

Le sous-préfet du district de Souanké (département de la Sangha), Mathias Adé, est mort à Ouesso, le 27 mars en début de matinée, des suites d'un arrêt cardiaque, selon des proches joints sur place. L'illustre disparu était en fonction depuis janvier 2012. Il venait de participer, du 20 au 22 mars à Owando, à l'atelier de renforcement des capacités des gestionnaires des communautés urbaines des départements de la Sangha et la Cuvette.

Selon nos dernières informations, hier, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation s'organisait à transférer sa dépouille à Brazzaville.

ÉDITORIAL

Racines

Page 2

LUTTE CONTRE L'INCIVISME

Formation d'environ 700 enseignants d'éducation civique

Le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique vient de lancer à Brazzaville la formation d'enseignants spécialisés en éducation civique.

Au nombre total de 690, ces instructeurs prendront en charge l'éducation à la citoyenneté dans les écoles, collèges et lycées aussi bien d'enseignement général que technique et professionnel.

À l'ouverture des travaux, le ministre Anatole Collinet Makosso a attiré l'attention des enseignants sur «la perte ahurissante des repères et des cadres traditionnels de référence, le développement croissant de l'incivisme et de toutes sortes d'antivaleurs qui continuent, selon lui, à vicier la dignité et la fierté nationales».

Page 9

URBANISME

Vers la réhabilitation des quartiers insalubres de Brazzaville

Le gouvernement veut s'appuyer sur le groupe marocain Addoha, leader dans la promotion immobilière au Maroc pour viabiliser les quartiers insalubres de Brazzaville.

Selon Pierre Mabiala, le ministre des Affaires foncières et du domaine public en charge du projet avec la mairie de Brazzaville, l'objectif est d'anticiper les phénomènes liés aux risques d'inondation, de glissement de terrain, de pollution et d'épidémies.

Page 7

CENTRAFRIQUE

La Misca déclare la guerre aux anti-balaka



Les soldats de la Misca à Bangui

Suite aux attaques et tueries perpétrées par les miliciens anti-balaka contre les soldats de la mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), le chef de cette mission placée sous l'autorité de l'Union africaine, Jean-Marie Michel Mokoko, a haussé le ton et taxé ces milices d'ennemis de la MISCA

«Désormais, nous considérons les anti-balaka comme des ennemis de la Misca en les traquant en conséquence», a-t-il déclaré précisant: «Nous ne cherchons pas à faire monter la tension, car nous sommes ici pour aider ce pays à recouvrer la paix et restaurer l'autorité de l'État».

Page 13

ÉDITORIAL

Racines

Achevons la série de réflexions sur l'éventuelle révision de la Constitution que nous avons proposée ces derniers jours à nos lecteurs en soulignant une fois encore le rôle essentiel que peuvent et doivent jouer les institutions traditionnelles dans ce processus, si jamais il est engagé. Parce que le Congo a vécu une longue et très riche histoire, nous avons, en effet, à notre disposition tous les moyens nécessaires pour tirer du passé les précieux enseignements qu'il comporte. De tous les Africains, le peuple congolais est certainement l'un de ceux qui peuvent le mieux contribuer à l'émergence d'une gouvernance originale dont tous les pays du continent tireraient profit.

La démocratie, telle qu'elle est pratiquée par les nations de l'hémisphère nord, a indiscutablement de grandes qualités, ce qui lui a valu de s'imposer dans la plupart des nations modernes sur les cinq continents. Mais elle n'est pas sans défauts, comme le montrent les taux d'abstention qui ne cessent de s'élever, pour toutes sortes de raisons, dans la plupart de ces pays lors des grands scrutins. Elle peut donc être améliorée si l'on parvient à l'adapter aux conditions de vie qui sont celles des pays du Sud, lesquels, de façon générale, n'ont pas sombré dans l'individualisme destructeur des sociétés industrielles et gardent intact le sens du collectif hérité de leurs ancêtres.

Laissons aux spécialistes de la science politique le soin d'explorer le champ qui s'ouvre ainsi devant eux afin de corriger les défauts du «pire des systèmes à l'exception de tous les autres» que constitue la démocratie. Insistons, en revanche, sur le fait que la meilleure manière de convaincre les citoyens de s'intéresser à la chose publique est d'amener les anciens, les sages, les chefs traditionnels, les initiés à défendre les principes sur lesquels cette même démocratie se trouve fondée. Parce qu'ils sont écoutés et respectés de tous, leur intervention dans la vie publique aurait à coup sûr des effets bénéfiques ; elle humaniserait une gouvernance que la vie moderne tend à matérialiser au-delà du raisonnable et qui, de ce fait, perd peu à peu ses attaches populaires avec tous les risques d'implosion sociale que cela comporte.

Que ceux qui en doutent aillent donc sur le terrain voir de quoi il retourne. Ils seront à coup sûr édifiés.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA GOUVERNANCE

L'autonomie financière, un problème pour les collectivités locales

L'Institut français du Congo organise depuis quelques jours des rencontres d'intellectuels, dans divers domaines, pour mesurer les points forts et les points faibles du Congo dans sa marche vers l'émergence d'ici à 2025. Le débat du 26 mars a porté sur le thème de « La décentralisation au service de l'émergence »

recettes au Trésor public», a-t-il déclaré. Selon lui, en effet, « Cette démarche alourdit la procédure de décaissement des fonds et réduit leur marge de manœuvre dans la réalisation des projets d'intérêt communautaire. »

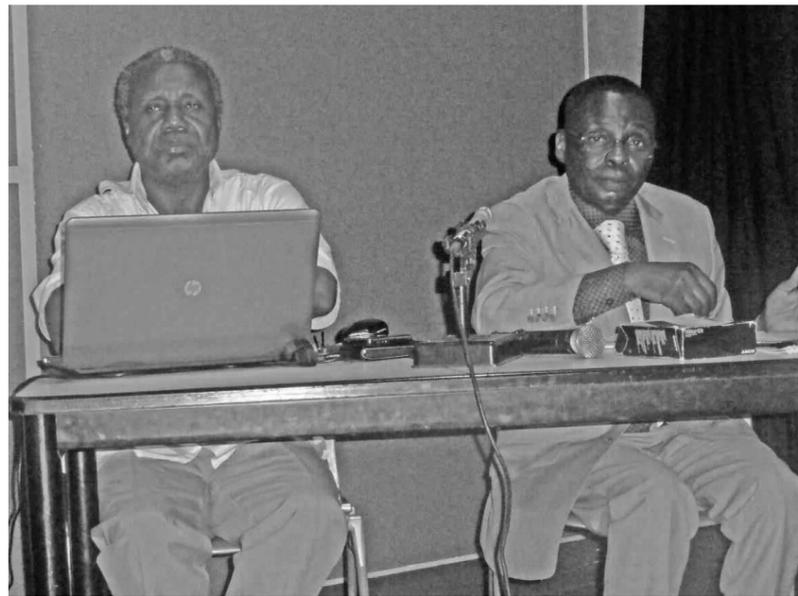
Outre cet obstacle qui paraît majeur, il existe d'autres freins à l'épanouissement des collectivités locales. Au nombre de ceux-ci : la

s'il est bien mené», a relevé le conférencier. « Or, a-t-il poursuivi, le Congo qui se cherche encore sur le plan local s'est déjà proposé d'atteindre l'émergence d'ici à 2025, soit dans onze ans. D'ailleurs, un pays émergent est une puissance économique et le développement économique ne peut se penser sans intégrer des dimensions socioculturelles », a martelé le conférencier. Et le Dr Alphonse Malonga de renchérir: « À tout bien regarder, la population congolaise a encore de nombreux obstacles socio-culturels qui bloquent son épanouissement. Le Congo s'emploie à remplir ces critères dont le point de départ est le développement des communes et autres entités locales à travers l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Mais, il faut aussi multiplier des initiatives pour le changement de mentalités. »

Sur le plan juridique, Alphonse Malonga a expliqué que le Congo disposait d'un arsenal de textes qui encadre bien la décentralisation. C'est dans sa mise en œuvre que se posent encore des problèmes de fonctionnement des collectivités locales. Pour booster ces structures indispensables entre autres à l'émergence d'un pays, il faut opérer des mutations en octroyant, par exemple, la gestion des entités publiques aux opérateurs économiques privés ; de consulter au préalable les citoyens avant de décider de réaliser un projet et de leur rendre compte régulièrement pour déceler les insuffisances, en vue de les corriger en temps réel.

« On peut considérer que le défi de la mondialisation combiné aux attermoissements du processus de la décentralisation, constitue un obstacle pour que la décentralisation soit au service de l'émergence », a conclu Alphonse Malonga.

Roger Ngombé



Alphonse Malonga à droite et le modérateur

Les restrictions financières imposées par l'État dans le décaissement des fonds pour la réalisation des projets d'intérêt communautaire par les collectivités locales, constituent l'un des obstacles à leur fonctionnement. Principal conférencier du jour, le Dr Alphonse Malonga, chargé de cours à l'École nationale d'administration et de magistrature de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

« L'État, qui a consenti, à travers les lois et règlements, de transférer une partie de ses compétences aux collectivités locales, continuait, par ailleurs, au nom de l'unité des caisses, de demander à ces mêmes structures de verser leurs menues

faible implication des populations dans la mise en œuvre de la décentralisation ; la faible capacité cognitive des élus locaux et des acteurs en milieu rural ; la qualité médiocre de la gouvernance et l'insuffisance des outils de management local ; l'insuffisance dans l'harmonisation des stratégies d'intervention dans l'appui aux collectivités locales ; la faible industrialisation au niveau local ; le faible niveau de citoyenneté des populations ; ainsi que la faible attractivité des communes.

Le changement de mentalités est à prendre en compte

« L'émergence d'un pays passe également par le développement local

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolormwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MUNICIPALISATION DE LA LÉKOUYOU

Mise en place de la commission départementale

Cette structure, placée sous l'autorité du préfet du département de la Lékouyou, André Ovu, composée d'un secrétariat technique et de groupes de travail, a, entre autres missions, d'identifier les projets concourant au renforcement de l'équipement du territoire départemental et de la lutte contre la pauvreté dans les chefs-lieux des départements et des districts.

Le président de la commission technique de la fête de l'indépendance nationale, ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a installé, le 24 mars à Sibiti, les membres de la commission départementale de la Lékouyou, du secrétariat technique et des groupes de travail, conformément aux textes existants et à l'arrêté portant composition, organisation, fonctionnement de la commission départementale de la fête nationale à Sibiti qu'il a signé le 20 mars. Cette commission a pour missions d'appliquer les décisions de la commission d'organisation de la fête nationale ; assurer le suivi de l'exécution des projets ; trans-

mettre au comité technique et au président de la commission technique les résultats des travaux ; mobiliser toutes les ressources humaines et psychologiques pour la réussite de la fête nationale.

Désigné à la tête d'un bureau de dix membres, André Ovu, qui est secondé par le président du conseil départemental de la Lékouyou, François Bita, en sa qualité de vice-président de la commission, a pris l'engagement d'œuvrer de concert avec le comité de suivi pour la réussite de la fête nationale du 15 août et la municipalisation accélérée du département. Il a rappelé à la délégation venue de Brazzaville que les autorités locales avaient saisi la portée de l'évènement

dès l'annonce de la décision du chef de l'État devant le Parlement réuni en congrès le 12 août 2012. « Cette décision a été unanimement saluée par l'ensemble de la population de la Lékouyou, et en notre qualité d'agent de l'État, nous avons mis en place des groupes de travail aussi bien au niveau du chef-lieu du département que dans les chefs-lieux de nos cinq districts. La synthèse des travaux de ces groupes de travail a abouti au rapport que nous avons transmis en 2013 à la Délégation générale aux grands travaux comme contribution des cadres de l'administration locale à la réflexion générale sur les projets susceptibles d'être retenus au titre de la mu-

nicipalisation accélérée », a rappelé André Ovu.

Le préfet de la Lékouyou a également indiqué que les cadres administratifs locaux avaient déterminé les sites devant abriter les projets en minimisant, autant que possible, les expropriations pour assurer une bonne répartition. Ce travail amorcé en 2012, a-t-il assuré, va se poursuivre avec détermination et, cette fois-ci, avec l'ensemble du gouvernement de la République.

Selon lui, les natifs du département et plus largement les habitants se mobilisent massivement pour la réussite des festivités officielles du 15 août à Sibiti. À titre d'illustration, il a cité la construction des logements des particuliers et les activités agro-

pastorales qui prennent déjà forme. Placé sous l'autorité du préfet, le secrétariat technique de la commission départementale est chargé de la centralisation des résultats des groupes de travail et de la préparation technique des dossiers. Les cinq groupes de travail, quant à eux, s'occupent des voiries urbaines, travaux publics urbanisme et habitat ; des infrastructures énergétiques et hydrauliques ; des infrastructures administratives ; des infrastructures économiques, sociales et culturelles, ainsi que de la communication. Chaque groupe a la responsabilité de contribuer à l'identification et au suivi de l'exécution des projets relatifs à son secteur.

Parfait Wilfried Douniama



Les ministres Jean-Jacques Bouya, Léon Raphaël Mokoko et Thierry Lézin Mougalla (© Adiac)

PCT-ANC

Pierre Ngolo s'entretient avec le nouvel ambassadeur de l'Afrique du Sud au Congo

À la sortie de sa rencontre le 26 mars, avec le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, au siège provisoire du parti, le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud en République du Congo, Richard Baloyi, a indiqué qu'il mettrait tout en œuvre pour capitaliser les acquis de la coopération bilatérale entre le Congrès national africain (ANC) et le PCT.



Richard Baloyi s'entretenant avec Pierre Ngolo

« Je viens de présenter mes lettres de créances au président de la République du Congo. Je me dois maintenant de rencontrer les membres du gouvernement, des institutions constitutionnelles et des organisations de la société civile. Vous savez que le PCT a des relations séculaires de coopération avec l'ANC. Je me devais donc d'échanger avec le secrétaire général de ce parti parce qu'au-delà de la fonction d'ambassadeur, je suis avant tout membre de l'ANC. Ainsi, je m'engage à poursuivre les actions de coopérations entre les deux formations politiques », a-t-il déclaré.

Les deux personnalités ont également abordé les questions liées à la responsabilité de leurs formations politiques respectives, actuellement au pouvoir en Afrique du Sud et au Congo. « Nous devons échanger nos expériences afin de renforcer notre collaboration dans le sens de l'appui multiforme aux gouvernements de nos deux États. Nous avons la responsabilité également d'orienter nos exécutifs dans le choix des projets qui obéissent aux besoins de nos deux peuples », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

TRANSPORT AÉRIEN

Air Côte d'Ivoire ouvre une nouvelle agence à Brazzaville

L'inauguration officielle de ce bâtiment a eu lieu le 25 mars. Représentant le ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rock Gbala Houlamy, le directeur de cabinet, a été invité conjointement avec la directrice d'Écair, Fatima Beyina Moussa, à la coupure du ruban symbolique.

Ce geste traduisait la nature de la coopération qui existent entre les autorités congolaises et ivoiriennes. Ainsi, souhaitant la bienvenue aux différents invités, le dé-

légué pays d'Air Côte d'Ivoire, Charles Manedji, a souligné le rôle que devra jouer cette nouvelle agence: « La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui est le symbole de notre attachement à nos passagers, à leur confort et leurs attentes. »

Il a, par ailleurs, remercié les autorités congolaises, notamment celles de l'aviation civile pour leur collaboration, avant de solliciter leur complicité dans la poursuite du développement des activités. Encourageant, pour sa part, le bureau déjà existant à Brazzaville,

pour le travail abattu en dix-huit mois, le directeur général d'Air Côte d'Ivoire, René Decury, a demandé plus d'efforts aux personnels en vue de l'ouverture dans les tout prochains jours, d'un vol direct entre Brazzaville et Abidjan. Objectif 2014 : 450.000 passagers « Ce n'est pas un rêve mais plutôt un objectif. Notre nouvelle agence sera donc un point central pour rendre cela possible », a-t-il souligné. Car, parmi les objectifs que s'est fixés cette structure en 2014, figurent aussi l'augmentation du nombre de passagers (450.000) et l'augmentation du chiffre d'affaire à 52 milliards FCFA.

Notons qu'après la cérémonie d'inauguration, une conférence de presse a été organisée à l'intention de la presse nationale. Lors de cette réunion, le directeur général, le président du conseil d'administration et le directeur de marketing d'Air Côte d'Ivoire ont informé les journalistes des médias publics et privés du Congo, sur la genèse et les projections de cette compagnie ivoirienne.

Créée en 2012 à l'initiative du gouvernement ivoirien, actionnaire majoritaire (65% du capital), Air Côte d'Ivoire dessert actuellement dix-neuf capitales des pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest.

Lopelle Mboussa Gassia



La descente du ruban par le personnel "photo adiac"

CIMA

CONFERENCE INTERAFRICAINNE
DES MARCHES D'ASSURANCES
UNITE DE CORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CIMA/PCP/UCP/2014**RELATIF A LA CONSTRUCTION DU SIEGE DU SECRETARIAT GENERAL DE LA CONFERENCE INTERAFRICAINNE DES MARCHES D'ASSURANCES (CIMA)****Financement : Etats membres de la CIMA**

1. Maître d'ouvrage : le Conseil des Ministres des assurances de la CIMA
2. Maître d'ouvrage délégué : le Comité de pilotage
3. Assistant au Maître d'ouvrage : la société de Coordination et d'Ordonnancement, Agence Afrique de l'Ouest (SCO AO)
L'objet du présent appel d'offres porte sur la construction du siège du Secrétariat général de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) à Libreville (République Gabonaise).
Le projet concerne la construction d'un bâtiment élevé sur un sous-sol comprenant un niveau rez-de-chaussée et sept étage affectés en bureaux et activités.
La localisation du terrain d'assiette est au centre de la ville de Libreville, à proximité de l'Institut de l'Economie et des Finances.
4. Procédure : appel d'offres, en lots séparés, ouverts à tout opérateur économique exerçant dans un état membre de la CIMA (CEMAC et UEMOA).
5. Critères de sélection des candidatures et des offres techniques : se conformer au dossier d'appel d'offres.
6. Critères d'évaluation des offres : les offres seront évaluées conformément aux dispositions du règlement particulier d'appel d'offres.
7. Dossier d'offres : fournir au minimum les éléments figurant dans le règlement particulier d'appel d'offre et le dossier de consultation des entreprises (DCE).
8. Délai d'exécution : 24 mois à compter de l'ordre de service
9. Date prévisionnelle d'intervention : début juin 2014
10. Date limite de réception des offres : le mercredi 30 avril 2014 à 15 heures 30 minutes (GMT+1)
11. Les soumissions rédigées en langue française doivent parvenir au Secrétariat Général de la CIMA (Unité de Coordination du Projet), sis à batterie IV-BP.2750 Libreville 'République Gabonaise)-Tél : (241) 01.44.37.79-FAX (241) 01.73.42.88 au plus tard le mercredi 30 avril 2014 à 15 heures 30 minutes.
Toute proposition reçue après l'heure de clôture ou la date limite ci-dessus indiquée fera l'objet d'un rejet.

12. Lieu de retrait et modalités particulières de dépôt des dossiers
•Lieu de retrait :
Secrétariat Général de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), Unité de Coordination du Projet
BP 2750 Tel : (241) 01.44.37.79
Libreville/Gabon
Direction Nationale des Assurances de chaque état membre de la CIMA
•Modalités particulières de dépôt des dossiers
Frais de soumission : 600.000 F CFA
Cette somme est payable au Secrétariat Général de la CIMA (Unité de Coordination du Projet) ou à la Direction Nationale des Assurances de l'état membre du soumissionnaire.
Afin de permettre aux soumissionnaires de mieux préparer leurs offres en ayant une vue sur l'étendue des travaux à réaliser et disposer de toutes les informations nécessaires, une visite des lieux sera programmée et validée par le Maître d'œuvre :
Monsieur A.W DEBSKI
Cabinet d'Architecture A.W DEBSKI
BP : 3278 Libreville Gabon
Tel : (241) 01 73 19 95
Fax : (241) 01 73 60 97
Email : cabinetdebski@gmail.com
13. Délai de validité des offres : 45 jours à compter de la date de la publication de l'avis d'appel d'offres.
14. Date de la publicité et de d'envoi à la publication est fixée au 17 Mars 2014

**Pour le Conseil des Ministres des assurances, Maître d'ouvrage
La Président du Comité de Pilotage**

OUEDRAOGO/SEME Aminata

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Coordonnateur National du Programme.

1. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de candidature manuscrite adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, datée, signée avec adresse complète et N° de téléphone ;
- un Curriculum Vitae détaillé du candidat incluant 3 personnes de références ;
- une note de motivation indiquant les raisons et les atouts des candidats ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies légalisées des diplômes ;
- les copies légalisées des attestations de travail et de stages ;
- Les dossiers incomplets seront rejetés. Les candidats retenus pourront être invités éventuellement à fournir les originaux des attestations pour les expériences et qualifications qui ont présidé à leur choix.

2. Modalités de sélection

- La sélection se fera en 3 phases :
- une première phase consistera en une présélection sur dossier
- une 2ème phase consistera en test écrit
- une dernière phase consistera en des interviews dont les dates et

heures seront fixées et communiquées aux candidats par le comité de sélection.

3. Lieu et date de dépôt des dossiers de candidatures

- Les dossiers de candidatures devront être adressés (sous pli fermé) à : Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage [Comité de sélection du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)] et devra comporter uniquement la mention suivante :
- Dossier de candidature au poste de Coordonnateur National du Programme
- Les dossiers peuvent être déposés au Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (Secrétariat du Ministre) à Brazzaville.

NB/ : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 14 avril 2014 à 16 heures.

Pour tout renseignement complémentaires s'adresser au :

- Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Sièges des Directions Départementales de l'Agriculture (DDA) ;

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2014

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

Rigobert MABOUNDOU

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

▣ «La plupart des gouvernements en Afrique ont le point commun de ne pas s'intéresser à l'art.»

Marie-Cécile Zinsou, présidente de la Fondation Zinsou, Bénin, le point Afrique, 25 mars 2014

▣ «Les États africains qui possèdent des richesses naturelles doivent réfléchir à la manière de les redistribuer, en investissant dans les infrastructures, par exemple, ou dans le capital humain.»

Francisco Ferreira, chef économiste Afrique à la Banque mondiale, Jeune Afrique, 30 décembre 2013

▣ «Le caractère de l'État africain doit vraiment changer. Il doit y avoir beaucoup plus de démocratie. Il doit y avoir beaucoup plus de décentralisation pour permettre aux gens de décider sur certaines questions. eux-mêmes. Tel devrait être l'ordre du jour politique de l'Afrique.»

Michael Fleshman, écrivain et consultant pour le Département de l'information des Nations Unies, Afrik.news, le 1^{er} février 2011

▣ «Voler une arme nucléaire, c'est une possibilité qui ne peut pas être exclue, mais ce n'est certainement pas là-dessus, si un groupe terroriste devait se focaliser, qu'il ferait son premier choix. Son premier choix serait certainement de voler des matériaux nucléaires, de les mêler à ce qu'on appelle des explosifs conventionnels pour créer ce qu'on appelle une «bombe sale».

Jean-Marie Collin, chercheur associé au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (Grip), RFI, le 24 mars 2014

▣ «Le droit à la manifestation pacifique, à des procédures démocratiques et à des élections pacifiques existe dans le seul but de remplacer les autorités qui ne donnent pas satisfaction au peuple par d'autres. Cependant, ceux qui étaient derrière les derniers événements en Ukraine avaient un ordre du jour différent : ils préparaient un nouveau renversement du gouvernement ; ils voulaient s'emparer du pouvoir et ne reculaient devant rien.»

Vladimir Poutine, président russe, le 17 mars devant les députés de Russie.

La liste des projets retenus pour la Municipalisation accélérée de la Lékoumou (suite du numéro précédent)

Bambama

A. au titre des projets grands travaux

- 103-Construction et équipement de l'hôtel de la sous-préfecture ainsi que les résidences du sous-préfet et du secrétaire général/Propreté
- 104-Adduction d'eau potable
- 105-Électrification de la ville.

A.Au titre des projets non grands travaux

- 106-Construction et équipement du commissariat de police avec logement du commissaire
- 107-Réhabilitation, extension et équipement du CEG frontalier plus mur de clôture
- 108-Réhabilitation et équipement de l'école primaire L. Kama plus mur de clôture
- 109-Construction et équipement d'une inspection primaire
- 110-Équipement d'une inspection du CEG
- 111-Construction et équipement d'un centre préscolaire
- 112-Construction et équipement du CETI
- 113-Construction et équipement de deux CSI plus logements des chefs de centre
- 114-Construction et équipement du tribunal d'instance
- 115-Construction et équipement des logements des magistrats
- 116-Construction et équipement de la brigade de gendarmerie
- 117-Construction et équipement de la résidence du commandant de brigade de la gendarmerie
- 118-Construction et équipement des bureaux de l'antenne de la DST
- 119-Construction et équipement des postes de contrôle avancés des services d'hygiène, eaux et forêts, douanes, commerce et agriculture
- 120-Construction et équipement d'un bureau de poste
- 121-Construction et équipement d'un bureau de la CAS
- 122-Construction d'un marché
- 123-Construction d'un marché frontalier
- 124-Réhabilitation et équipement de la maison de la culture

Mayéyé

A.Au titre des projets grands travaux

- 125-Construction et équipement de l'hôtel de la sous-préfecture ainsi que les résidences du sous-préfet et du secrétaire général /Société Afric
- 126-Adduction d'eau potable
- 127-Électrification de la ville.

B.Au titre des projets non grands travaux

- 128-Construction et équipement du commissariat de police avec logement du commissaire
- 129-Construction, extension et équipement des CEG plus murs de clôture
- 130-Construction et équipement d'une inspection primaire
- 131-Construction et équipement d'une inspection du CEG
- 132-Construction et équipement d'un centre préscolaire
- 133-Construction et équipement d'un hôpital de base plus mur de clôture et logements d'astreinte
- 134-Construction et équipement des CSI
- 135-Construction d'un marché

Village Tongo

Au titre des projets de revitalisation du tissu villageois

- 136-Construction et équipement du CSI avec deux logements du personnel soignant
- 137-Construction et équipement d'une école primaire, d'un CEG avec logements du personnel enseignant, d'une cantine et d'un mini complexe sportif
- 138-Construction et équipement d'un centre polyvalent
- 139-Construction d'un marché
- 140-Adduction d'eau potable
- 141-Électrification du village
- 142-Modernisation de l'habitat
- 143-Construction des voiries villageoises en latérite
- 144-Construction d'une micro-finance villageoise

Projets structurants

Infrastructures routières

- 1-Construction de la route Loudima-Sibiti / ESCOM
- 2-Construction de la route Sibiti-Ibé / ESCOM
- 3-Construction de la route Ibé-Kengué / Négociation
- 4-Étude de la route Zanaga-Lekana

Électrification

- 5-Construction de la ligne Moukoukoulou-Mayéyé-Sibiti
- 6-Construction d'un poste électrique de 110/30 K V à Moukoukoulou
- 7-Construction d'une station 30/ 20KV à Mayéyé / Financement indien



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

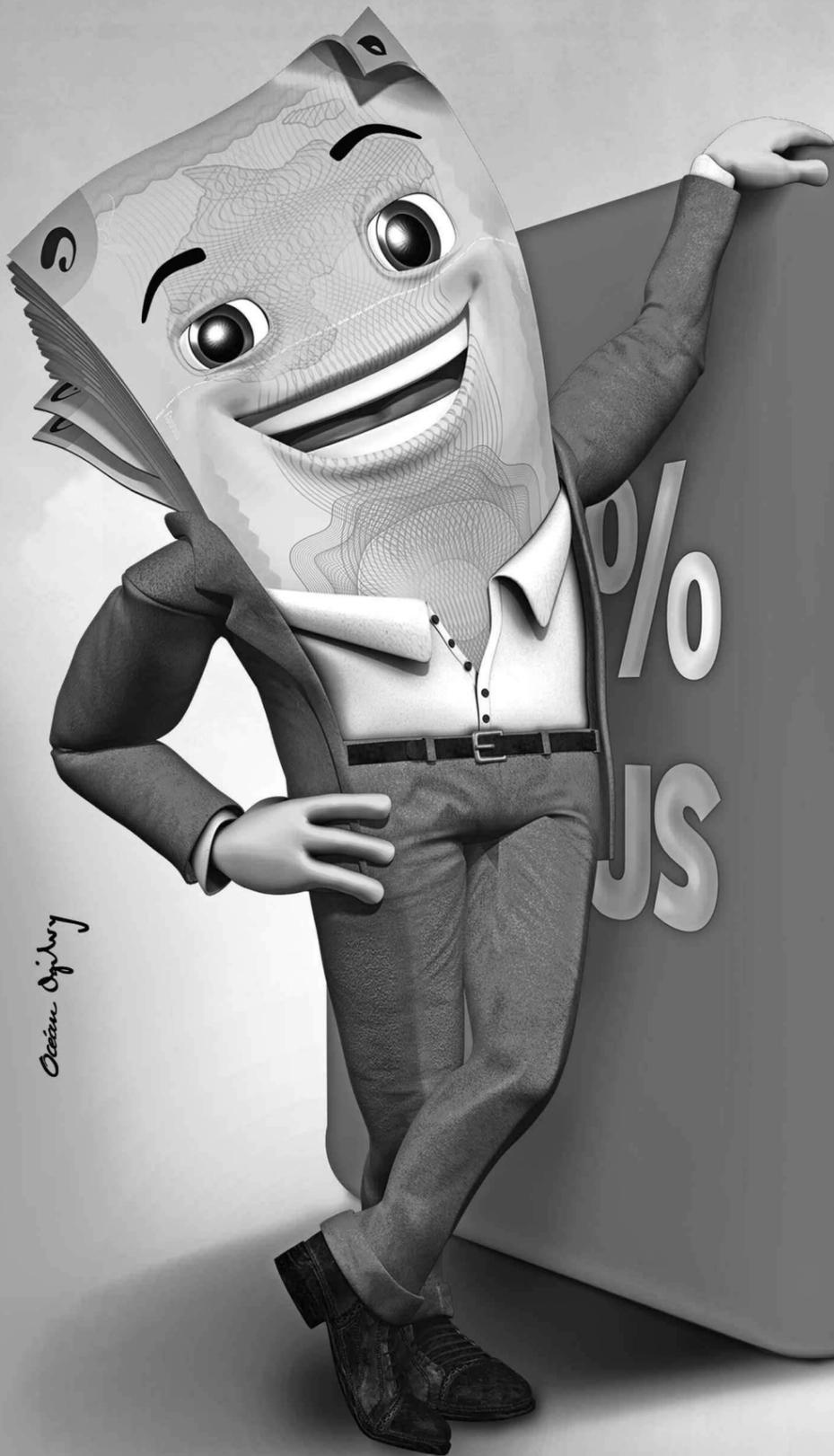
DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDPO1	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTP02	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTP07	Maitriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTP03	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation	10 jours	Nous Contacter

recharge et gagne

avec Mr. Money



%
US
100%
BONUS

Moyen de rechargement	Crédit Bonus
Par ton compte airtel money	100%
SAP-SAP ya mbongo	25%



Pour activer ton compte airtel money

compose ***128*1#**

Banque sponsor : BGFIBank



airtel
money

SAP-SAP ya mbongo

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

La création d'espaces de loisirs à l'ordre du jour

Le député-maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, a reçu le 26 mars une délégation d'hommes d'affaires français au sujet de la création et de la réhabilitation d'espaces de loisirs et de culture.



Hugues Ngouelondélé présidant la réunion avec la délégation d'hommes d'affaires

«Nous avons discuté de projets d'embellissement de certaines villes du Congo, dont la ville de Brazzaville en premier. En compagnie de la délégation, nous allons faire le tour de la ville pour pouvoir apporter un certain nombre de solutions particulièrement dans le domaine des loisirs, car notre ville a un déficit dans ce domaine. Nous sommes venus pour discuter avec le maire de la ville afin de trouver des solutions pour des espaces de cinéma et des parcs aquatiques», a indiqué Paul Obambi, président de la chambre de commerce de Brazzaville.

La réhabilitation ou la création d'espaces verts et de loisirs va profiter à la population brazzavilloise qui a fortement augmenté ces dix dernières années. À l'heure actuelle, les rares espaces de loisirs existants ne correspondent pas au potentiel des utilisateurs. La création et la promotion d'espaces de loisirs et de culture se font avec un objectif de qualité environnementale, et de tels investissements nécessitent des partenariats consolidés publics-privés. «Nous sommes satisfaits par la réaction du maire qui veut que nous apportions notre contribution à l'embellissement de la ville de Brazzaville. Nous venons non seulement pour investir, mais également pour tisser des partenariats avec la mairie», a indiqué Pascal Poncet, directeur général de la société Aquaprim. Rappelons que dans le cadre de la promotion et de la diversification de l'économie congolaise, la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville a pris l'initiative de lancer un programme d'appel à l'investissement privé en invitant des hommes d'affaires congolais et étrangers à créer et développer des entreprises en République du Congo.

Dans cette perspective, elle a organisé du 25 au 28 mars, avec la Maison de l'Afrique, une mission d'hommes d'affaires français qui séjourne à Brazzaville pour des contacts variés avec les industries et entreprises congolaises.

La Maison de l'Afrique, dont le Congo est membre co-fondateur, a, depuis 1980, pour vocation le développement des États de l'Afrique subsaharienne en assurant la promotion de leurs économies.

Fortuné Ibara

AVIS DE RECRUTEMENT

L'un des leaders mondiaux de la vente directe recherche des vendeurs pour soutenir son développement commercial à Brazzaville.

Votre mission : développer votre clientèle en vendant des produits de qualité à temps choisi. Nous vous offrons : une rémunération motivante non plafonnée (% sur vos ventes) et des perspectives d'évolution.

Travaillez avec nous, c'est travailler pour vous!
Contactez-nous au 06 623 98 87

URBANISME

10 mille logements seront construits à Brazzaville et Pointe-Noire

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, et le maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, ont animé le 27 mars une conférence de presse sur la rénovation urbaine de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Le projet sera mis en œuvre grâce au partenariat public-privé signé entre le gouvernement congolais et le groupe Addoha qui est l'un des leaders de la promotion immobilière au Maroc. De surcroît, l'exécution du projet va anticiper les phénomènes liés aux risques d'inondation, de glissement de terrain, de pollution et d'épidémies. «Les principales agglomérations connaissent à l'échelle des quartiers une tendance au vieillissement de l'habitat particulièrement génératrice de bidonvilles. Ce phénomène résulte à la fois du défaut d'aménagement foncier et de la précarité de l'habitat. D'où l'urgence et la nécessité de procéder aux opérations de rénovation urbaine. Le choix de ces quartiers devrait porter sur le délabrement imputable à la diversité de modes de vie des

populations», explique le ministre Pierre Mabiala.

Dix mille logements sociaux seront construits à Brazzaville, à Pointe-Noire et à l'île Mbamou. Cette rénovation concerne les quartiers insalubres et va s'étendre sur une superficie de quarante hectares. La mairie de Brazzaville et le ministère des Affaires foncières sont impliqués dans ce projet. Ainsi donc, le premier citoyen de la capitale a réagi en ces termes: «Nous allons nous impliquer, y compris les neufs arrondissements de la capitale, pour que les populations aient les meilleures conditions de vie comme souhaité par le président de la République dans son projet de société», précise Hugues Ngouelondélé.

Des populations à indemniser

Dans les quartiers insalubres, le gouvernement va indemniser les populations jusqu'à l'obtention d'une superficie de deux hectares par arrondissement afin de mettre en œuvre le projet. À l'île Mbamou, l'une des sous-préfectures rattachées à la

ville de Brazzaville, le projet va s'exécuter également sur deux hectares. Afin d'éviter les listes frauduleuses pendant l'indemnisation des occupants des parcelles, une commission urbaine mixte se chargera d'identifier les quartiers insalubres dans les deux villes jusqu'à l'île Mbamou.

Par ailleurs, la mise en œuvre de ce projet d'utilité publique étant complexe, il y a nécessité d'exiger plus de rigueur des administrations concernées. La commission de gestion foncière urbaine est l'organe technique chargé d'identifier et de délimiter les sites retenus, recenser les propriétaires et établir la cartographie de chaque site. «Le projet étant fondé sur une acquisition par l'État du patrimoine immobilier des particuliers jugé insalubre, le moyen le plus sûr pour y parvenir demeure la déclaration d'utilité publique. Au terme de la procédure d'expropriation interviendra l'opération de mise à disposition des terrains prêts à l'emploi», a ajouté le ministre des Affaires foncières.

Fortuné Ibara

MAKÉLÉKÉLÉ

La population menace de fermer une décharge publique

C'est l'unique Aire de transit des ordures ménagères (Atom) fonctionnelle à Brazzaville.

Malheureusement, depuis quelques jours, cette décharge des ordures suscite le courroux des riverains.

Construite au même moment que celle de Ouenzé, détruite par les explosions des munitions d'armes de Mpila le 4 mars 2012, l'Atom de Makélékélé, dans le premier arrondissement, était jusque-là, la seule structure à fonctionner. Son rôle était de recevoir les ordures ménagères acheminées par les charrettes de précollecte. Regroupées et stockées dans des bennes ouvertes ou fermées, ces ordures devaient être éventuellement compactées puis évacuées par un gros porteur vers la décharge finale (unité de traitement et d'enfouissement) située au village Lifoula, à 25 kilomètres au nord de Brazzaville.

Le non respect du contrat est mis en exergue

En dépit de ces engagements, le collectif des ONG de pré-collecte des ordures ménagères (Copom) de Makélékélé avait pris l'habitude de déverser les ordures collectées dans un ravin à Mfilou, dans le septième arrondissement. «La difficulté que nous avons en ce moment est que le contrat n'est pas respecté avec la mairie

de Makélékélé, parce qu'il était question qu'elle vienne chercher les ordures au moins deux fois dans la semaine. Malheureusement, ces derniers temps, la mairie ne fait plus son travail, posant ainsi des problèmes aux pousse-pousseurs qui ne peuvent plus évacuer les ordures qu'ils collectent dans les ménages. De même, les riverains de cette Atom menacent de la faire fermer parce que les ordures ne sont plus évacuées, causant des odeurs nauséabondes. Ils crèvent même les pneus des chariots», a déploré un des responsables de cette ONG sous couvert d'anonymat.

En effet, selon nos informations, le projet avait été déjà confié à la mairie d'arrondissement 1. C'est ainsi que le responsable de ce collectif de précollecte regrette le fait que le ministère des Affaires sociales n'ait pas fait appel à toute la facilité de la composante pour faire le point et voir comment rétroceder les véhicules aux associations ou à la mairie. Pour sauver cette Atom, il demande à la mairie et aux pouvoirs publics de trouver des solutions pour la pérennisation de cette activité.

«Les responsables de la mairie sont au courant de cette situation, ils viennent ici voir le site, mais ils nous donnent des raisons parmi

lesquelles le manque de carburant des véhicules alors que les mairies viennent d'être dotées de véhicules et de chargeurs. Donc ce ne sont pas les moyens roulants qui manquent. Face à toutes ces tracasseries, nous n'entendons pas abandonner le projet étant donné qu'il est pourvoyeur d'emplois. Notre objectif est aussi de traiter ces ordures ménagères en vue de fournir de la fumée aux mamans maraîchères», a conclu le même responsable.

En sommes, le problème de manque de décharge des ordures ménagères se pose avec acuité dans la ville de Brazzaville. Le cas de Makélékélé n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, car il suffit de parcourir certaines avenues de la ville capitale pour se rendre compte de la manière dont les ordures sont déversées au centre-ville. Ce qui devrait interpeller la conscience des autorités municipales en ce qui concerne les questions d'assainissement.

Cette Atom est mise en œuvre dans le cadre du Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (Parsegd). Elle avait cofinancée par le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité et la Banque africaine de développement.

Parfait-Wilfried Douniama



NOUVEAU
LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT

Livré avec  Pro 64

Extension garantie 2 ans retour atelier
90.000FCFA HT

#21 010 026

Initiation Bureautique
100.000FCFA HT

#21 110 008

OFIS TRAINING Center

- Initiation Bureautique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



*ECAir rend hommage à
des figures féminines africaines du passé et du présent*



*Madame Fatima Beyina-Moussa,
Directeur Général d'ECAir,*

*a le plaisir de vous inviter à visiter l'exposition photos :
"Héroïnes et Femmes africaines d'exception"*

*qui se tient pendant tout le mois de mars
dans le nouveau terminal de l'aéroport Maya-Maya.*

Cordiale bienvenue.

*Veillez contacter Melle Samuella Madzengue au 00242 06 518 20 10
pour toute demande d'informations et de réservation*

ÉDUCATION CIVIQUE

690 enseignants à former sur l'ensemble du pays

Le premier séminaire a démarré le 26 mars à Brazzaville. Ouverte par le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, cette campagne de formation qui s'étendra sur tout le territoire national. Pour l'heure, 265 enseignants sont mobilisés. Ils sont venus des départements des Plateaux, du Pool et de Brazzaville.

L'objectif de ce séminaire étant de préparer les conditions permissives de l'enseignement effectif de l'éducation civique à l'école. Selon le directeur général de l'éducation civique, Pierre Ngouala, l'effectivité de cet enseignement n'est possible que si les enseignants sont formés en conséquence. «L'introduction de l'éducation civique à l'école est à la fois, une nécessité et une urgence nationale. Car, plus que les autres secteurs de la vie nationale, c'est l'école qui est, pour le gouvernement de la République, une priorité dans le cadre de la formation de la conscience citoyenne», a-t-il indiqué, précisant que l'éducation civique à l'école, est la science de la conscience enseignant les belles vertus sociales, l'honnêteté, l'intégrité, le patriotisme, la solidarité, la justice et l'équité, la civilité et le civisme. Les participants regroupés en ateliers par cycles de formation vont, jusqu'au 29 mars, appréhender au



Les participants à la formation

mieux le contenu des programmes et guides pédagogiques conçus avec le concours du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, et de l'Alphabétisation, à travers l'Institut national de recherche et d'Action pédagogique (Inrap).

Lançant les travaux, le ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé que ce séminaire de formation s'inscrivait dans le cadre de la lettre de mission que le chef de l'État avait prescrit à son département ministériel afin de parvenir et d'assurer le développement intégral de l'ensemble du pays et de la jeunesse en particulier. En effet, cette lettre de mission vi-

sait, entre autres, à poursuivre la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse et celle de l'éducation civique; mettre en œuvre les mécanismes de lutte contre les antivaleurs; élaborer et éditer un programme d'éducation civique dans les cycles préscolaires, primaires, secondaires et professionnels.

Il a, par ailleurs, invité les participants à faire de l'éducation civique, morale et pour la paix, une discipline scolaire à part entière et non une discipline scolaire entièrement à part. Enfin, Anatole Collinet Makosso a reconnu que le Congo vit une grave crise des valeurs qui continuent à

hanter la citoyenneté et le collectif. «Cette crise se traduit, a-t-il conclu, au fil des jours par la perte ahurissante des repères et des cadres traditionnels de référence, de développement croissant de l'incivisme, et de toute sorte d'antivaleurs qui continuent à vicier la dignité et la fierté nationales.»

Faire de l'éducation civique et morale, une discipline scolaire à part entière

«Vous avez donc compris, chers enseignants, que si l'école dont vous êtes les maîtres est le lieu de transmission du savoir, ayez donc à cœur que le savoir est une synthèse de plusieurs types de connaissances et

qu'aucune connaissance n'est inutile. La discipline qui va faire l'objet de votre séminaire de formation, est celle qui vous permet de former de bons élèves en sachant que le bon élève n'est pas seulement celui qui obtient les meilleurs prix dans les disciplines intellectuelles, mais celui qui est aussi meilleur dans sa conduite et sa morale», a conseillé le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique.

Dans quelques jours, le tour reviendra à Ouesso d'accueillir 175 enseignants des départements de la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Likouala et la Sangha. La ville océane accueillera de son côté les 250 enseignants des départements de la Bouenza, la Lékoumou, le Niari, le Kouilou et Pointe-Noire. Le but ultime est de former 690 enseignants dans tous les cycles, soit 259 pour le cycle primaire, 234 pour le collège, 136 pour le lycée et 61 pour l'enseignement technique et professionnel. La cérémonie du 26 mars à Brazzaville s'est déroulée en présence des ministres de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, et de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Serge Blaise Zoniaba.

Parfait Wilfried Douniama



Rotary International
Rotary Clubs de Brazzaville



Appel à contribution des Rotary Clubs de Brazzaville au fonds de solidarité avec le peuple centrafricain

A l'occasion de la célébration de la journée de l'entente entre les peuples et du 109^e anniversaire du Rotary International, le 23 février 2014, les Rotary Clubs de Brazzaville ont lancé en présence de S.E Mme l'Ambassadeur de la RCA au Congo, Doyen du corps diplomatique, de S.E l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Congo et Mme la coordinatrice ai, du système des nations unies, un appel à contribution à un fonds de solidarité avec le peuple centrafricain, qui depuis plusieurs mois subit une crise humanitaire sans précédent.

Le compte bancaire dont les références sont ci-dessous indiquées a été ouvert à cet effet:

INTITULE DE COMPTE : SOS SOLIDARITE RCA
CODE BANQUE : 30014 (ECOBANK)
CODE GUICHET : 00001
N° de compte : 01405837501
CLE RIB: 86
SWIFT CODE: ECOC CGCG
REF INIT: 0010143505837501
IBAN: CG3930014 00001 01405837501 86

La campagne de mobilisation de ressources lancée le 23 février 2014 sera clôturée le 31 mars 2014. Les fonds collectés permettront d'acquérir des kits humanitaires en faveur du peuple de la République centrafricaine, qui seront livrés en collaboration avec le Rotary Club de Bangui.

Les Rotary Clubs de Brazzaville vous remercient d'avance pour votre geste de générosité.

Vive l'entente mondiale entre les peuples.

Contacts : + 242 06 666 89 86 / +242 05 551 27 88



croix-rouge française

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « renforcement de la prévention du VIH chez les jeunes non scolarisés les plus à risque et de la prise en charge des enfants avec le VIH en république du Congo », financé par le Fond mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le Paludisme, la Croix-Rouge française recrute pour l'unité de gestion de projet, un(e) Comptable.

Le profil de poste détaillé est disponible auprès de la Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante :

secretugp-congo.fr@croix-rouge.fr

Durée de contrat : 12 mois renouvelables.

Lieu d'affectation : Brazzaville.

Composition du dossier de candidature : curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, certificats de travail délivrés par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, certificat médical.

Les dossiers doivent être déposés sous-pli fermé, au plus tard, le vendredi 04 avril 2014, à 16 h, au secrétariat de la Croix-Rouge française, à l'adresse suivante : Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville – et porter la mention « Recrutement d'un Comptable »).

Le chef de Délégation
Jérémie SIBEOMI

UN RÉSEAU SANS ÉGAL POUR RELIER L'AFRIQUE AVEC LE RESTE DU MONDE



La plus jeune flotte, 200 vols quotidiens, 79 destinations sur 5 continents, 21 900 connexions sur le réseau Star Alliance, Récompensée par de prestigieux Awards.

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

> **Acer Aspire E1-570**

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> **Acer Celeron (Rouge et Gris)**

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> **Acer Aspire V5-131**

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit

de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Cinq sous-officiers reçoivent des médailles de bronze de la Défense française

La République française a octroyé des médailles de bronze à cinq sous-officiers des Forces armées congolaises (FAC) évoluant à l'École de Génie-Travaux, basée à l'Académie militaire Marien-Ngouabi.

Ces médailles ont été remises, le 25 mars, par le colonel Bruno Malet, l'attaché de défense près l'ambassade de France au Congo. Les médaillés sont : le sergent-chef Gasys Mabiala Ngoutou et le sergent-chef Davy Bas-souaka, tous deux formateurs en menuiserie ; le sergent-chef Gotran Moukoko et le sergent-chef Martin Bénguélé, décorés pour leurs prestations en métallerie plomberie et en travaux publics. La dernière médaille de bronze de l'Armée française a été attribuée à Guénolé Likibi, formateur en terrassement-tracto niveleur.

Principal projet de la coopération militaire franco-congolaise, l'École de Génie-Travaux et l'Académie militaire Marien-Ngouabi sont deux entités strictement distinctes à la fois du point de vue juridique et hiérarchique. Ces deux établissements de formation sont simplement localisés sur le même site de Makabandilou, et, à ce titre, mutualisent certaines tâches et effectuent de nombreux exercices et prises d'armes en commun. En effet, cette école a été retenue comme centre d'excellence de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac) et bénéficie à ce titre du soutien financier qui va lui permettre d'élargir encore son offre de formations, par la création de deux nouvelles filières EAU et Énergie en fin d'année.

En 2014, l'école entend recevoir 250 stagiaires de 19 nationalités différentes d'Afrique francophone. Parmi eux, 80 civils provenant d'entreprises privées ou du ministère congolais de l'Enseignement technique et professionnel.

Tiras Andang

CÉÉAC-CÉMAC

La nécessité d'harmoniser les méthodes de collecte et de traitement des statistiques douanières

L'harmonisation des méthodes de collecte et de traitement des statistiques douanières dans la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac) permettrait de mieux apprécier le niveau des échanges commerciaux intra-régionaux en Afrique centrale.

Cette recommandation a été faite par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Douala (Cameroun) dans le cadre d'un séminaire sur la conjoncture économique du premier semestre 2014 et les prévisions à court terme dans les États de la Cémac. En ce qui concerne la convergence macroéconomique, la CEA « considère qu'une diffusion plus large des résultats de l'exercice de surveillance multilatérale inciterait davantage les États membres à respecter les critères de convergence nominale. » La commission a aussi noté qu'il faudrait adopter un indicateur de convergence réelle et mesurable pour le suivi de la transposition et l'application des textes communautaires. Ces textes touchent, entre autres, les règles d'origine, la procédure d'agrément à la préférence commerciale, le certificat de circulation et le certificat d'origine.

Noël Ndong

ÉCHANGES COMMERCIAUX

La Centrafrique envisage l'acheminement de ses marchandises par voie fluviale

Les autorités centrafricaines enverront dans les prochains jours une équipe au Congo. Sa mission : discuter avec les cadres du ministère des Transports de la possibilité d'acheminer les marchandises par voie fluviale. Le sujet a été l'un des points abordés par la ministre centrafricaine du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et des petites et moyennes Entreprises, Gertrude Zouta, et son homologue congolais du commerce, Claudine Munari, le 26 mars à Brazzaville.

Une fois acheminées en RCA, ces marchandises permettront de baisser les prix des produits sur le marché local qui ont flambé en raison de la crise qui y sévit depuis quelque temps. « Les échanges commerciaux n'attendent pas. Même en temps de crise, ils doivent se poursuivre entre les États. La RCA est un pays enclavé et, en cette période de crise, les prix ont fortement flambé sur le marché », a expliqué Gertrude Zouta.

La ministre centrafricaine a, par ailleurs, remercié le gouvernement congolais pour son implication en vue du retour de la paix en Centrafrique. La prochaine étape dans l'agenda de Gertrude Zouta était Kinshasa. Dans la capitale de la République démocratique du Congo. Elle y prend part au forum des ministres du Commerce de l'Afrique centrale sur « l'accord de partenariat économique entre l'Afrique centrale et l'Union européenne ».

Lopelle Mhoussa Gassia

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des élèves éduqués sur le métier d'hôtellerie

Les apprenants de l'enseignement technique et professionnel du collège d'enseignement technique féminin 8-Mars et des écoles privées, option hôtellerie, ont appris le 27 mars, à la préfecture de Brazzaville, que les métiers de l'hôtellerie s'exerçaient avec conviction parce qu'ils exigent une endurance physique et une ouverture d'esprit.

Les éclaircissements sur ces professions hôtelières ont été donnés

conviction du métier de maître d'hôtel permettait à ceux qui l'exercent d'aller de l'avant dans leur profession.

Un maître d'hôtel est appelé à être au service des autres en donnant le maximum de services aux clients. Il doit savoir détecter les attentes du client et avoir une bonne formation. Cependant, il lui est interdit de parler politique pendant son service et de la vie privée du client. Outre cette communication, ces élèves ont été éduqués sur le thème « perspectives

vironnement habituel à des fins de loisirs ou pour d'autres motifs. L'hôtellerie est l'ensemble des activités qui répondent aux besoins de la clientèle en matière d'accueil, d'hébergement et de restauration.

Au niveau national, le parc hôtelier compte actuellement 987 hôtels pour 12 427 chambres et 504 restaurants, soit un taux d'occupation de 30% d'après les statistiques de 2012. Ce secteur connaît le problème de la qualité des services fournis par les entreprises hôtelières et de restauration. Les faiblesses se montrent au niveau du jardinage, du gardiennage, de la réception, des femmes de chambre, des cuisiniers, des pâtisseries et serveurs, jusqu'aux directeurs. L'inspecteur du tourisme a assuré le ministère de l'Enseignement technique de la disponibilité de son ministère à engager des réflexions sur les agréments des établissements privés et étatiques en matière de tourisme et d'hôtellerie. Ce ministère envisage d'élaborer un plan directeur de développement durable du tourisme dans lequel la question de la formation touristique et hôtelière sera suffisamment structurée et disposera de suffisamment de formateurs ; d'encourager des promoteurs de l'industrie hôtelière ; faire construire par l'État certaines infrastructures ainsi que d'opérer au classement des hôtels en leur attribuant des étoiles.

Le débat avec les élèves a tourné autour de la durée des stages en période scolaire et de la création de lycées techniques option hôtellerie.

Lydie-Gisèle Oko



Des élèves attentives aux éclaircissements sur leur profession. (© Adiac)

lors du séminaire présidé par le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Serge Blaise Zoniaba. La rencontre avait pour objectif de montrer à ces apprenants les avantages et les difficultés de ces métiers. Elle a été marquée par des communications et le jeu des questions-réponses avec les élèves. Le directeur général de l'hôtel Ledger, Maher Ghidaoui, a expliqué que la

de développement du secteur hôtelier » par l'inspecteur du tourisme Marcel Madzou. L'orateur a souligné le rôle du ministère du Tourisme et de l'Environnement et l'état actuel du secteur hôtelier. D'après lui, le tourisme et l'hôtellerie sont intimement liés. Le tourisme est défini comme un ensemble des activités développées par les personnes au cours de leurs voyages, séjours dans les lieux situés en dehors de leur en-

ÉGYPTE

Le chef militaire Abdel-Fattah al-Sisi annonce sa candidature à la présidentielle

Le chef militaire égyptien Abdel-Fattah al-Sisi a annoncé mercredi soir, sa candidature à l'élection présidentielle prochaine, attendue par le public depuis le renversement de l'ex-président en juillet 2013.

« C'est la dernière fois que j'apparaîtrai devant vous en uniforme militaire », a déclaré Abdel-Fattah al-Sisi dans une déclaration télévisée. « J'ai décidé de démissionner de mon poste de chef militaire et de ministre de la Défense », a-t-il affirmé. « Je vous annonce en toute modestie ma candidature à l'élection présidentielle », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il avait revêtu l'uniforme militaire pour l'Égypte et qu'il l'enlevait pour l'Égypte.

Abdel-Fattah al-Sisi a fait cette annonce à l'issue d'une longue réunion mercredi avec le Conseil suprême des forces armées (CSFA) en présence du président par intérim Adli Mansour.

« Personne ne peut pas forcer les Égyptiens à élire un président

dont ils ne veulent pas », a-t-il déclaré. Il a également appelé d'autres candidats à participer au scrutin, se déclarant « heureux d'assister à la victoire de n'importe quel candidat dès lors qu'il est choisi par le peuple ».

L'Égypte est confrontée à une « faiblesse économique », et au « terrorisme », a déclaré l'ex-chef militaire, soulignant qu'il ne pouvait pas « produire des miracles », mais qu'il s'engageait à travailler sérieusement pour l'essor du pays et son meilleur intérêt.

« Si on me fait l'honneur de me confier la direction du pays, je vous promets que je concrétiserai à la fois la stabilité, la sécurité et l'espoir en Égypte », a déclaré Abdel-Fattah al-Sisi.

Évoquant sa campagne présidentielle, Abdel-Fattah al-Sisi a déclaré qu'il présenterait une vision claire pour l'établissement d'un « État moderne et démocratique » dans l'avenir. La nouvelle Constitution égyptienne stipule que

seuls les civils peuvent briguer la présidence, ce qui oblige Sisi à démissionner de son poste dans l'armée afin de rejoindre la course. Lors d'une réunion tenue fin janvier, le CSFA a donné le feu vert pour que Sisi brigue la présidence, alors que sa popularité a monté après qu'il eut renversé le président issu des Frères musulmans, Mohamed Morsi.

Mercredi, Mansour a promu le chef d'état-major, le lieutenant-général Sedki Sobhi, au grade de général, ce qui est considéré comme une étape vers sa nomination au poste de ministre de la Défense, en remplacement d'Abdel-Fattah al-Sisi.

Selon la Constitution, le président ne peut pas nommer ministre de la Défense sans l'approbation du SCAF. Avant l'annonce de Sisi, le leader de gauche Hamdeen Sabahy était le seul qui a officiellement annoncé l'intention de briguer la présidence.

Xinhua



MARS ATTACKS *by* CFAO

TOYOTA *YARIS* LOUNGE

À PARTIR DE **11.400.000** FCFA HTVA
* QUANTITÉS LIMITÉES



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Motève BP 1110 - Tél.: [242] 05 550 17 78 / 06 665 44 65
Brazzaville : Bid Denis Sassou Nguesso BP 247 - Tél.: [242] 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39
www.cfaomotors-congo.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

www.burotop.com

GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert

225.000 FCFA * HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

CENTRAFRIQUE

Le pape soutient les religieux dans leur quête de paix

Le souverain pontife a rencontré au Vatican les leaders catholiques, protestants et musulmans de Centrafrique et leur a promis son soutien.

«Restez unis, aux côtés de votre peuple». C'est la recommandation que le pape François a prodiguée mercredi aux membres de la Plateforme des religions pour la paix en Centrafrique, actuellement en tournée mondiale pour solliciter l'aide de la communauté internationale. Le pape les a rencontrés en deux temps : d'abord au cours de l'audience générale de mercredi, place Saint-Pierre, au cours de laquelle il les a salués avec effusion malgré la présence de milliers d'autres fidèles venus du monde entier. Ensuite, il les a reçus tous les trois lors d'une audience particulièrement émouvante.

Il faut savoir que Mgr Dieudonné Nzapalainga, archevêque catholique de Bangui, le pasteur Nicolas Grékoyamé-Gbangou de l'Église évangélique et l'Imam de Bangui, Oumar Kobiné, ont entamé une tournée mondiale pour la paix dans leur pays. Depuis un an et le coup d'État contre le général François Bozizé, la venue au pouvoir des milices musulmanes Séléka a accentué les clivages. Les conflits tournent visiblement aujourd'hui à l'affrontement sur des bases ethniques et religieuses dans un pays qui avait toujours vécu dans la quiétude de toutes ses composantes, chrétiennes et musulmanes.

Les trois personnalités, de trois religions différentes, entendent souligner que la paix entre tous est possible. Et le chef de l'Église catholique les encourage visiblement dans cette voie. «Restez aux côtés de votre peuple ; œuvrez pour la fin des divisions», leur a dit le pape François. En signe spectaculaire de soutien, le chef de l'Église catholique a promis de mettre la République centrafricaine au centre de ses entretiens avec le président américain Barack Obama, en visite au Vatican ce jeudi. Le Vatican s'alarme de voir la crise au cœur de l'Afrique prendre pratiquement les religions en otage, les miliciens anti-balaka continuant d'affirmer qu'ils assurent la défense des chrétiens contre les exactions des Séléka.

Les responsables des communautés chrétiennes, protestants et catholiques, ont pourtant multiplié les appels au calme ces derniers mois. L'Église catholique a même publié une déclaration dans laquelle elle affirme qu'aucun catholique ne saurait se prévaloir de son appartenance religieuse pour justifier son ralliement aux anti-balaka ni justifier leurs agissements. Mais le feu semble avoir pris. Malgré la présence de la force africaine sur place, la Misca, et celle de l'opération française Sangaris, Bangui se réveille chaque matin en comptant les morts dans chaque camp.

La délégation des religieux est allée plaider la cause de la paix aux Nations unies, où elle a demandé au secrétaire général Ban Ki-moon de mobiliser encore plus de Casques bleus pour la République centrafricaine. Au Vatican, les religieux ont aussi rencontré le Premier ministre du pape, le cardinal Pietro Parolin, qui leur a exprimé les encouragements de la diplomatie vaticane pour leur démarche. Bouteille à la mer ou coup d'épée dans l'eau ? La situation en Centrafrique semble chaque jour échapper au schéma classique d'une simple crise dictée par la pauvreté.

Lucien Mpama

La Misca déclare la guerre aux anti-balaka

Suite à la nouvelle flambée de violences qui a fait près de vingt morts, depuis le 22 mars, le chef de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) sous conduite africaine, Jean-Marie Michel Mokoko, a déclaré ouvertement la guerre, le 26 mars aux miliciens anti-balaka, accusés de combattre les forces internationales de maintien de la paix.

«Désormais, nous considérons les anti-balaka comme des ennemis de la Misca. Et nous les traiterons en conséquence [...]. Nous ne cherchons pas à faire monter la tension, nous sommes venus ici pour les aider à recouvrer la paix, la restauration de l'autorité de l'État. C'est leur pays et si les anti-balaka estiment qu'ils constituent une force politique, qu'ils se tournent alors vers l'autorité nationale pour faire valoir leurs revendications», a annoncé Jean-Marie Michel Mokoko sur les antennes de RFI.

Le chef de la Misca a haussé le ton contre les anti-balaka après qu'un soldat congolais de la Misca a été tué dans une embuscade à Boali et qu'un jour auparavant, trois personnes de la force africaine ont été blessées à Bangui dans l'attaque de leur voiture.

Face à la détérioration de la situation en Centrafrique, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies dans le pays, Babacar Gaye, a appelé le même jour la population, les notables, les chefs religieux, les élites et les dirigeants du pays à «se ressaisir». «Je le demande aux anti-balaka et à tous ceux qui agissent sous le couvert de ce nom. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui utilisent ce nom pour faire beaucoup



Jean-Marie Michel Mokoko

d'exactions et beaucoup de violations mais je demande à tous de prendre la seule décision courageuse qui est celle d'arrêter toutes les opérations à Bangui et à l'intérieur du pays», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

L'envoyé de l'ONU, qui est également le chef du Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (Binuca), a appelé les Centrafricains à ne pas «se laisser aveugler par la haine et hypothéquer l'avenir de leur pays». Il a demandé à tous les groupes armés de rédiger leurs cahiers de charge et de se tenir prêts à répondre à l'appel des autorités de la transition pour une discussion avec elles.

Rappelant que la situation sécuritaire et sociale dans le pays se détériorait sérieusement, Babacar Gaye a appelé les autorités de la transition à prendre toutes les dispositions pour l'ouverture d'un dialogue politique destiné à examiner toutes les causes de l'instabilité dans leur pays.

«Les domiciles des autorités de la transition ont été attaqués et détruits, sans motif acceptable, parfois avec l'aide des populations voisines», a-t-il noté, indiquant que des soldats des forces internationales, Misca et Sangaris, avaient fait l'objet d'attaque de la part de groupes armés. «Des hommes, sur la base de leur confession religieuse, ont été attaqués en pleine ville, sans motif autre que celui de leur appartenance apparemment visible à une confession. Des communautés entières sont assiégées et n'ont d'autres possibilités que de chercher à se défendre. Des personnels du système des Nations unies ont vu leurs véhicules fouillés et certains d'entre eux, sur des bases confessionnelles, menacés de mort», a poursuivi l'envoyé de l'ONU.

«La Centrafrique va vers un naufrage dont elle risque de ne pas se remettre si un sursaut national n'intervient pas. Il faut que la spirale de la violence s'arrête», a conclu Babacar Gaye.

Nestor N'Gampoula

EXPORTATION DU DIAMANT

La Centrafrique cherche à réintégrer le processus de Kimberley

La République centrafricaine devrait intéresser la société civile dans les activités liées à la mise en œuvre de sa feuille de route, si elle tient à lever la sanction infligée par le processus de Kimberley.

La proposition ressort de la concertation bilatérale ayant réuni, le 25 mars à Brazzaville, le ministre congolais des Mines et de la Géologie, Pierre Oba, son homologue centrafricain, Olivier Malibangar, ainsi que les experts du secteur minier des deux parties. Au nombre des recommandations formulées à l'issue de cette rencontre



La concertation entre les deux délégations

figurent également le maintien d'un langage concerté et cohérent par toutes les parties centrafricaines impliquées dans la recherche de cette

levée ; l'implication de la communauté internationale dans la mise en œuvre de ladite feuille de route. À prendre aussi en compte, une com-

munication large et permanente avec les entités dudit processus sur les avancées réalisées ainsi que des échanges réguliers avec le Congo.

«Je suis satisfait de la ligne que nous avons tracée conjointement, conclusion relative aux actions futures à mener dans le cadre de la recherche de solutions sur les mesures prises contre la RCA sur l'exportation du diamant brut. Je me félicite également des actions futures que nous entreprendrons avec les experts en vue de la levée de cette suspension», a indiqué le ministre centrafricain des

Mines, de l'Énergie et l'Hydraulique, Olivier Malibangar.

Félicitant la Centrafrique pour les avancées déjà réalisées, le ministre congolais des Mines et de la Géologie a réitéré l'engagement du gouvernement à accompagner le pays dans la recherche de solutions à ce problème. «Nous nous sommes engagés dans un processus qui peut être long ou court. Nous avons vécu cette situation et nous savons l'impact négatif qu'elle peut avoir sur nos populations», a-t-il rappelé.

Lopelle Mboussa Gassia





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

CINÉMA

Le jeune réalisateur congolais Ori Huchi Kozia observe l'illettrisme en France

L'illettrisme en France, déclaré grande cause nationale en 2013, a attiré l'attention du jeune réalisateur congolais Ori Huchi Kozia qui développera à partir du mois d'avril un projet au cours d'une résidence d'écriture de quatre mois à la Cité des arts de Paris.

Il s'agira pour Ori Huchi Kozia de poursuivre un travail qu'il avait commencé à Brazzaville. En 2010 il s'est intéressé à cette question après être entré en contact avec des personnes qui travaillent sur la question dans un centre spécialisé. «*Ça m'étonnait de voir des personnes qui ne savaient ni lire ni écrire dans une salle de classe, toutes les générations confondues. Ce qui me marquait, c'était le courage de ces personnes*», explique-t-il.

Après son expérience congolaise et son séjour de formation en 2012 à la Fémis, en France, le fait de savoir que le phénomène de l'illettrisme existait aussi en France a créé le déclic pour amorcer enfin ce projet qu'il qualifie d'important. «*En France j'ai rencontré aussi des personnes qui étaient dans la même situation que celles de Brazzaville ; j'ai pu me rendre au centre d'encadrement qui était à peu près comme celui de Brazzaville. En France, on trouvait des Sénégalais, des Maliens, des Congolais, des Marocains et aussi des Français qui, pour une raison ou autre, n'avaient pas eu l'occasion d'apprendre à lire et à écrire.*»

Après un mois d'écriture aux ateliers Sahn qu'anime l'artiste peintre Bill Kouelany, le projet a été présenté au programme Visa pour la création qui a accepté de le financer en résidence d'écriture à la Cité internationale des arts à Paris.

La résidence consistera donc à réécrire le film avec des données réelles. «*Il faut que je sois sur le terrain, car c'est cela aussi, la spécificité de Visa pour la création : donner aux artistes la possibilité de faire des choses dans des endroits où elles doivent se faire. Je réécrirai le film par rapport aux personnages que je vais rencontrer et aussi à toutes les interactions qui permettront que le film soit un réel point de vue de l'auteur. Je vais rechercher des personnages, car le film ne peut se faire sans personnages, repartir au foyer Pinel à Saint-Denis, rencontrer les ONG et les organisations qui travaillent dans cette thématique pour discuter.*»

Ori Huchi Kozia a signé récemment Epicuria, un court métrage réalisé au sein du Collectif Tozali. C'est en 2011 qu'il réalise son premier documentaire Joe et moi. Il se situe dans un style hybride, oscillant entre la fiction et le documentaire. Le cinéma est pour lui une passion, une expérience personnelle du vécu quotidien.

Hermione Désirée Ngoma

REMERCIEMENTS

Roc Ngassaki, les familles Ngassaki Lepirat et Ndinga Onengue informent les parents amis et connaissances qu'une messe d'action de grâce sera dite le samedi 29 mars à la Basilique Sainte-Anne du Congo à 10h30 en la mémoire de leur regrettée mère, soeur et tante Clotilde Bondo décédée le 30 décembre 2013. Elles saisissent cette occasion pour remercier tous ceux qui ont pu apporter aide et assistance pendant ces moments douloureux.



Boniface Koumou et enfants remercient les membres du PCT de l'arrondissement 6 Talangaï, les mutuelles et associations, les parents, amis et connaissances qui les ont assisté et apporté leur soutien multiforme lors de la disparition de Mme Koumou née Onguea Véronique survenue le 17 décembre 2013 à Brazzaville.

Qu'ils trouvent ici l'expression de leur gratitude.

A cet effet une messe pour le repos de son âme sera dite le dimanche 30 mars 2014 à 10 heures en la paroisse Saint Jean Baptiste à Talangaï. Que son âme repose en paix.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les familles, Tchindika représentée par la veuve Véronique Loemba ; Tchikondo représentée par la veuve Alexandrine Dellau et Mme Florence Paka ; Tchindjili représentée par M. Makosso Doua Séraphin et M. Max Toussaint Loemba Ont le regret et la douleur de vous annoncer le décès de leur sœur, belle - sœur, belle- tante et mère la veuve Loemba née Loueyi Safou Louise, décès survenu le dimanche 23 mars 2014 à 10h15minutes.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis avenue de la révolution, grand marché derrière le bar dit Maison des Anciens Combattants et le programme des obsèques se présente comme suit :

- Lundi 31 mars 2014 :
- * 09h00 : Levée de corps
- Départ de la morgue pour le domicile familial
- Recueillement
- Animation
- 13h30mn : Départ pour l'église Saint pierre Apôtre
- Office religieux
- 15h00- Départ pour le cimetière familial de Mengo
- Inhumation
- 17h30mn : Retour à Pointe - Noire
- Mot de remerciement de la famille
- Fin de la cérémonie



NÉCROLOGIE

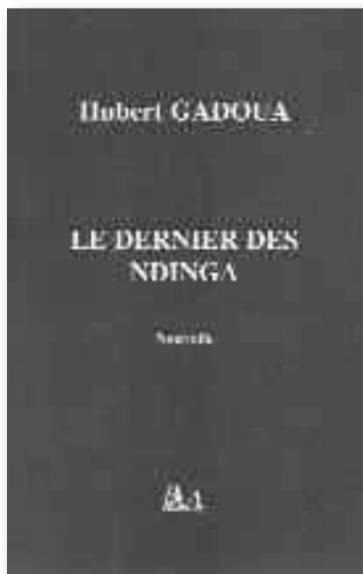
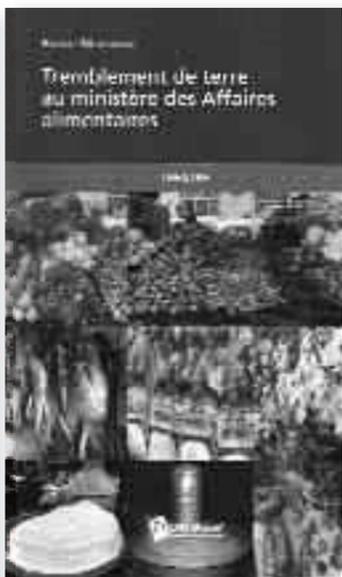
La Famille Mambou et le "COINTARD" ont le regret de vous annoncer le Décès de Maixent Abdon Mambou Nkounkou. Décès survenu ce jeudi 20 mars 2014 à 8h00 au Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis 1080 rue Sounda Plateau des 15 ans à Brazzaville.

Le programme funéraire vous sera communiqué dans les jours à venir.



EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



PRIX ANZISHA

Pénurie signalée des candidatures féminines

Organisé par l'African Leadership Academy (ALA) en partenariat avec la Fondation MasterCard, le Prix Anzisha récompense par un prix de 75.000 USD, les jeunes entrepreneurs africains âgés de 15 à 22 ans pour leurs projets qui ont des effets concrets dans leurs communautés. Il existe également un prix supplémentaire de 10.000 USD.

À une semaine de la clôture des candidatures de ce Prix qui sera décerné à un jeune entrepreneur qui aura développé un projet innovant sur l'énergie renouvelable, les organisateurs font état d'une pénurie, cette année, de candidatures féminines sur les 200 déjà reçues, provenant de plus de 25 pays. Cela s'expliquerait par le fait qu'il n'y a pas assez de jeunes femmes entrepreneures en Afrique du Nord et en Afrique centrale ou qui sont impliquées dans des projets d'énergies renouvelables. C'est dire que de nombreux obstacles persistent encore au développement des activités entrepreneuriales chez les jeunes filles dans ces régions.

«Nous espérons que les données

que nous possédons concernant ces candidatures sont le résultat de faiblesses dans notre stratégie de communication, plutôt que d'une réalité sur le terrain. Si notre échantillon reflète bien l'activité des jeunes entrepreneurs sur l'ensemble du continent, nous devons alors faire face à une situation plutôt désastreuse en terme de création de projets par les jeunes, en dehors de certains centres-clés», a affirmé Josh Adler, directeur du Centre de Leadership Entrepreneurial à l'African Leadership Academy.

«Il s'agit, a ajouté Josh Adler, d'une tendance qui doit changer rapidement et le Prix Anzisha a pour objectif de catalyser ce mouvement. Nous avons besoin de voir une plus grande part d'activité entrepreneuriale à l'initiative des adolescents de tout le continent, et dans des secteurs d'activité clés qui sont susceptibles de créer des emplois de qualité et qui seront des facteurs de croissance.»

Devant cette pénurie des jeunes femmes d'Afrique du Nord et centrale ainsi que celles présentant des projets sur les énergies renouvelables dans toute

l'Afrique, les organisateurs ont encore invité les filles du continent à participer au prestigieux Prix Anzisha, qui vise à récompenser les jeunes entrepreneurs en Afrique. Des informations sur les candidatures, ainsi qu'un soutien par pays, est disponible en français et en arabe. La récompense du Prix Anzisha a été rendue possible grâce au Cercle de Donateurs pour l'Afrique, un groupe de la Fondation des Communautés de Donateurs de la Silicon Valley.

Des jeunes filles invitées à participer au Prix

Si 55% de la population jeune africaine âgée de 15 à 24 ans est constituée de femmes, les jeunes femmes représentent seulement 25% de l'ensemble des candidatures au Prix Anzisha. Ceci, malgré le fait que le Prix a réalisé cette fois des efforts remarquables pour attirer les jeunes femmes à travers des partenariats avec des organisations telles que le Forum des éducatrices africaines (FAWE).

Les projets portant sur le biogaz et sur le charbon vert semblent être favorisés chez les jeunes Africains, par rapport à l'énergie

solaire, éolienne, et aux autres sources d'énergie alternatives. On relève peu d'entreprises en aval provenant des secteurs qui bénéficient de la production d'énergie autonome (hors réseau). Sur toutes les candidatures sur les énergies renouvelables reçues jusqu'à présent, presque toutes sont des projets portant sur le biogaz et le charbon vert produits à partir de déchets. Ce qui a conduit les organisateurs à se poser la question de savoir s'il existe de jeunes entrepreneurs africains qui peuvent ouvrir la voie à d'autres sources d'énergie alternatives.

Les candidatures au Prix Anzisha sont ouvertes et seront acceptées jusqu'au 1er avril 2014. Les formulaires de candidature sont disponibles en anglais, français et arabe et peuvent être téléchargés sur le site anzishaprize.org. Les candidats potentiels peuvent discuter en ligne et entrer en contact avec l'équipe d'organisation sur Facebook www.facebook.com/anzishaprize.

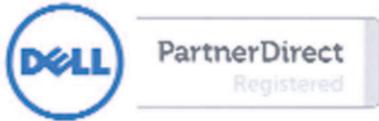
Vous pouvez également suivre le Prix Anzisha sur Twitter (@anzishaprize). Les finalistes gagneront un voyage, tous frais payés, à Johannesburg, en Afrique du Sud, à l'African Leadership Academy

pour participer à un programme de développement de l'entrepreneuriat d'une semaine, qui s'achèvera par la cérémonie de remise des prix. Sur place, ils participeront à une conférence au célèbre Centre de Leadership Entrepreneurial de l'ALA animée par des tuteurs d'entreprises expérimentés. Ils participeront ensuite à un programme de formation de longue durée dans le cadre du réseau d'anciens étudiants de l'African Leadership Academy, où ils bénéficieront d'opportunités exceptionnelles en termes de développement personnel et de perspective de croissance.

Signalons que les anciens boursiers du Prix Anzisha sont entre autres, Best Ayiorwoth, une jeune femme originaire d'Ouganda, qui a créé une petite entreprise de services de micro-crédit pour agir en faveur des jeunes femmes en Ouganda et les autonomiser ; et Khaled Shady, l'inventeur de Mubser, une ceinture portable destinée aux malvoyants en Égypte (Shady a été récemment classé par Forbes parmi les 30 jeunes entrepreneurs les plus prometteurs de moins de 30 ans).

Nestor N'Gampoula





155.000 FCFA HT



Réf. 16050103

Extension garantie
1 an
retour atelier
30.000 FCFA HT

#21 020 200

Initiation Bureautique
50.000 FCFA HT

#21 110 009

Ordinateur 

Dell Optiplex GX755
Intel Core Duo
RAM : 1Go
Windows Original
Disque Dur 80Go
Garantie 90 jours

 LibreOffice + **Antivirus Microsoft**
Offerts

- **Initiation Bureautique de base.**
Une demi journée de formation.
- **Extension de garantie 1 an retour Atelier.**
Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.



Tel: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Tel: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION (C2) / FOOTBALL

AC Léopards face à l'obligation du résultat à Khartoum

Le tirage au sort du tour de cadrage qui servira à sélectionner les équipes qui vont intégrer la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération (C2), s'effectuera le 1er avril au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire.

C'est une forme de huitièmes-de-finale bis qui mettront aux prises les huit éliminés des huitièmes-de-finale de la Ligue africaine des champions aux huit autres qualifiés à la première phase des huitièmes-de-finale de la C2. Les matchs aller de ce tour se disputent du week-end du 18 au 20 avril et le retour entre le 25 et 27 avril. Les vainqueurs des doubles confrontations seront répartis en deux poules de quatre.

L'Athlétic club Léopards, continuera-t-il avec la Ligue des champions ou jouera-t-il le cadrage ?

Le club dolisien répondra à la question le 30 mars à Khartoum,



Les Léopards de Dolisie

ses forces dans la bataille, en vue d'obtenir un résultat satisfaisant. L'exploit réalisé cette année par Kampala City en tour préliminaire de cette compétition face

face à Al Merreikh. Ils ont à coup sûr corrigé les faiblesses de la manche aller pour présenter un nouveau visage sur cette installation. Celui d'un véritable conquérant. Et à Nasreddine El Nabi, le coach d'Al Hilal de le confirmer: «Je connais l'AC Léopards. Quand ils veulent le résultat, ils l'arrachent. Ils l'ont fait à Sfax au Stade malien et au Djoliba», s'est-il souvenu.

Deux options se présentent devant les Léopards de Dolisie pour assurer une qualification pour la phase de poule de la Ligue africaine des champions. S'imposer, telle est la première solution. Le club dolisien avait tiré son épingle de jeu en 2011 à Gisenyi. Il

l'avait emporté 2-0 face aux Étincelles avant de rééditer cet exploit une année après, à Sfax, face au club sportif Sfaxien, l'actuel tenant du titre de la C2. À défaut d'une victoire, un match nul de plus d'un but fera aussi son bonheur. Les Fauves ont arraché une qualification difficile au Rwanda en tenant en échec le Rayon sport 2-2 après avoir été menés 0-2, montrant ainsi que les plus belles victoires s'obtiennent dans la douleur. Notons qu'au terme du tour de cadrage, la CAF procédera, le 29 avril, au tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération orange.

James Golden Eloué

«Je connais l'AC Léopards. Quand ils veulent le résultat, ils l'arrachent. Ils l'ont fait à Sfax au Stade malien et au Djoliba»

lors de la manche retour des huitièmes-de-finale contre Al Hilal qui l'avait tenu en échec 1-1 le 23 mars à Dolisie. Un résultat qui a plongé plus d'un Congolais dans le doute. Sur le papier, les Soudanais partent avec les faveurs des pronostics. Mais le mental sera un argument de taille pour Léopards de Dolisie dont la mission à Khartoum consiste à jeter toutes

au club voisin d'Al Merreikh (vainqueur au Soudan 2-0) serait également un argument qui témoigne que le match retour entre ces deux clubs sera très ouvert. Les protégés de Rémy Ayayos Ikounga connaissent le stade dans lequel ils vont évoluer. Car c'est à Khartoum que les Fauves du Niari avaient obtenu en 2012, leur qualification pour la finale

« FUTURE CHAMPIONS » / FOOTBALL

Les Congolais en demi-finale du tournoi international

L'équipe des U-17 du Centre d'études et sport la Djiri (CESD) jouera son va-tout, face au club mexicain de Tijuana, pour tenter de se faire une place en finale dans ce tournoi qui se joue en Afrique du Sud.

Le CESD est en voie de réaliser sa promesse faite avant de s'envoler en Afrique du Sud pour prendre part à cette compétition. «Les joueurs savent qu'ils ont l'obligation de bien faire... dans le but de terminer le plus haut possible», déclarait l'entraîneur Vincent Rautureau. «Certes c'est la première fois que nous participons à ce tournoi international mais la moindre des choses pour nous est de ne pas terminer seizième», rassurait son adjoint Gildas Ngo. Un optimisme qui s'est confirmé sur le terrain. Lors du premier tour, en effet, le CESD a terminé premier de son

groupe avec 6 points, soit deux victoires et une défaite. Les représentants congolais ont donc devancé Jomo Cosmos d'Afrique du Sud, pays hôte, Ghandong Laureng de Chine et Toronto FC du Canada. Même c'est devant ce club canadien qu'ils se sont inclinés 1-2 en phase de poule. En demi-finale donc, le CESD va en découdre avec Tijuana club de la Mexique. Cette équipe a ter-

miné première de son groupe. Puisque seuls les premiers de chaque groupe sont qualifiés en demi-finale. Une épreuve difficile à laquelle le CESD a réussi. Les joueurs congolais qui ont les yeux rivés sur la finale, feront de leur mieux pour que le rêve ne soit pas brisé. Ils ont du talent pour y parvenir. Mais l'équipe adverse a atteint ce niveau de la compétition parce qu'elle le mérite. Tijuana club est une équipe à prendre au sérieux. D'autant plus que le football sud-américain a du talent à tous les niveaux. Cette demi-finale sera âprement disputée. Pour l'heure, le CESD a réalisé un parcours positif pour une première participation à cette compétition pendant laquelle les clubs européens et sud-américains font souvent la loi. Les représentants congolais, en atteignant ce niveau, ont prouvé de quoi ils sont capables. Mais ce n'est pas suffisant. Ils visent le titre, la médaille d'or. Tout dépendra de leur résultat en demi-finale. Le public sportif congolais retient son souffle en attendant l'issue de la compétition.

miné première de son groupe. Puisque seuls les premiers de chaque groupe sont qualifiés en demi-finale. Une épreuve difficile à laquelle le CESD a réussi. Les joueurs congolais qui ont les yeux rivés sur la finale, feront de leur mieux pour que le rêve ne soit pas brisé. Ils ont du talent pour y parvenir. Mais l'équipe adverse a atteint ce niveau de la compétition parce qu'elle le mérite. Tijuana club est une équipe à prendre au sérieux. D'autant plus que le football sud-américain a du talent à tous les niveaux. Cette demi-finale sera âprement disputée. Pour l'heure, le CESD a réalisé un parcours positif pour une première participation à cette compétition pendant laquelle les clubs européens et sud-américains font souvent la loi. Les représentants congolais, en atteignant ce niveau, ont prouvé de quoi ils sont capables. Mais ce n'est pas suffisant. Ils visent le titre, la médaille d'or. Tout dépendra de leur résultat en demi-finale. Le public sportif congolais retient son souffle en attendant l'issue de la compétition.

Rominique Nerplat Makaya



L'équipe du CESD à l'entraînement crédit photo Adiac

LITTÉRATURE

Le Destin d'Aminata, deuxième roman de Florence Lina Bamona-Mouissou

Après Le plus vieux métier du monde, l'auteure publie son deuxième ouvrage dans lequel elle retrace les mésaventures de la jeune Sénégalaise Aminata, mariée par force à un polygame, Abdoulaye, qui vit en France. Le Destin d'Aminata (102 p) est paru chez L'Harmattan.

Née en France, la jeune Aminata Diop part en vacances à Dakar avec ses parents. Arrivée au pays de ses ancêtres, son père trouve subitement la mort. Excisée très jeune, à quinze ans, Aminata s'occupe de ses frères et de ses sœurs en faisant des petits boulots. Sa famille, de confession musulmane, lui impose un mariage forcé avec Abdoulaye, déjà marié à Fatou.

L'héroïne, qui tient à repartir en France, accepte ce mariage. Pour elle, seul le mariage forcé peut lui garantir le retour vers le pays de ses rêves, même si elle ressent une certaine crainte pour l'intimité qu'elle va passer avec l'homme qu'elle ne connaît pas. Elle rejoint son mari, croyant pouvoir tenir le coup face aux provocations de sa rivale. Mais son mariage se révèle un véritable enfer, et son quotidien avec.

Aminata se rend compte que cette vie intime avec Abdoulaye qu'elle redoutait tant en Afrique, n'a rien à voir avec le cauchemar que Fatou sa rivale lui fait subir. Elle l'attaque et l'insulte presque tous les jours, parce qu'elle réprimande son fils, et ne parvient pas à donner un enfant à Abdoulaye. «Ne touches pas un cheveu de mon fils espèce de stérile. Tu es là depuis deux ans et tu n'arrives pas à concevoir. De toute façon, Abdoulaye va te renvoyer en Afrique, alors ne touches pas aux enfants des autres», ordonne Fatou.

La jeune Sénégalaise, n'en pouvant plus de ce mariage, veut à tout prix quitter ce foyer, mais la seule chose qui la retient c'est sa mère restée à Dakar qu'elle ne veut pas perdre comme elle a déjà perdu son père. Si jamais sa mère apprend que sa fille a déserté le foyer conjugal elle craquera. Aminata supporte alors ce mariage malgré toutes les calamités subies par Fatou. C'est sa cousine Mariam qui l'aidera à s'enfuir et elle tentera ensuite de reconstruire un semblant de vie. Réussira-elle à surmonter toutes ces épreuves ? De nationalité congolaise, Florence Lina Bamona-Mouissou a fait ses études primaires et secondaires à Pointe-Noire. Elle monte à Paris à l'âge de dix-neuf ans. Après une année d'étude de Lettres modernes, Florence Lina Bamona-Mouissou se lance dans la vie active et s'intéresse également au cinéma. Elle est titulaire d'un diplôme de scénariste obtenu au Québec.

Rosalie Bindika

JUSTICE

Dix ans de prison pour l'opposant Diomi Ndongala

La Démocratie chrétienne (DC) parle d'un montage grossier de la part du pouvoir de Kinshasa.

La Cour suprême de justice a condamné, le 26 mars, Eugène Diomi Ndongala à dix ans de prison. Ce verdict est tombé dans la soirée du mercredi, « en l'absence de l'accusé et de ses avocats ». L'opposant congolais, président de la DC et porte-parole de la majorité présidentielle populaire (MPP) était poursuivi pour viols sur mineures.

Son parti et les autres partenaires de cette formation politique ont toujours considéré cette affaire comme un procès politique intenté contre ce leader de l'opposition à cause de son soutien à Étienne Tshisekedi et sa réclamation sur la vérité des urnes, après la contestation, en 2011, de la réélection du président Kabila.

Dans une intervention sur Radio France internationale, le secrétaire général de son parti, Freddy Kita, a qualifié ce procès d'« un montage grossier de la part du pouvoir de Kinshasa ». « Nous avons exigé l'ouverture des débats, la Cour suprême ne l'a jamais accepté. C'est un montage grossier du



Eugène Diomi, lors d'un procès à la Cour suprême de justice à Kinshasa, le 16/09/2013/Photo John Bompengo

pouvoir de Kinshasa qui cherche à isoler l'opposition politique congolaise que nous sommes », a-t-il martelé.

Une affaire truffée des incohérences Pour ce parti d'Eugène Diomi, qui a toujours rejeté ces accusations,

cette procédure judiciaire n'a toujours été qu'un procès politique destiné à réduire au silence l'opposant. La DC et les proches du député invalidé soutiennent leurs affirmations par des nombreuses « incohérences » relevées au cours de ce procès, notamment la

non-application par les juges de trois ordonnances de la CSJ l'assignant à résidence, en le gardant en détention à la prison centrale de Makala, ainsi que la non-considération des exceptions relevées par la défense lors des audiences. Ils reprochent également à la justice, la non-prise en compte de l'état de santé dégradant de ce prisonnier et le refus de lui permettre de bénéficier des soins appropriés.

On rappelle que c'est depuis avril 2013 que Diomi Ndongala a été incarcéré à la prison centrale de Makala, alors que son immunité parlementaire a été levée la même année sur demande du procureur général de la République afin de lui permettre d'engager des poursuites judiciaires contre lui.

On note également que Diomi Ndongala était porté disparu en juin 2012. Il a réapparu près de cent jours après. Ses allégations ont soutenu qu'il avait été enlevé et détenu par les services secrets qui lui reprochent ses prises de position en faveur d'Étienne Tshisekedi.

Quelques mois après, un groupe

de treize personnes a été présenté comme membre d'un mouvement insurrectionnel dénommé « Impérium » dirigé par ce député invalidé en détention, qui avait pour mission d'assassiner le Premier ministre et le chef de l'État.

Parmi les treize personnes présentées, neuf sont des policiers et des militaires. Le groupe compte également une femme. Selon la police, le jour de leur arrestation, le groupe se préparait à attaquer le cortège présidentiel lors de son passage vers sa ferme de Kingakati, dans la périphérie est de la ville de Kinshasa. Pour la famille et le parti politique de Diomi, tous ces montages ont été concoctés en vue de réduire au silence cet opposant qui devenait de plus en plus gênant. Par ailleurs, les observateurs relèvent que tout au long de cette affaire, aucune fois Étienne Tshisekedi ni son parti n'ont ouvertement manifesté leur soutien à celui qui incarnait la lutte pour « la vérité des urnes », en fondant la MPP dont il est le porte-parole.

Lucien Dianzenza

MINES

Conflit ouvert entre Sokimo et Kibali Gold Mines sur les royalties

La deuxième conférence nationale sur la transparence dans la gestion des ressources naturelles en RDC vient de se tenir à Goma, alors qu'un conflit ouvert oppose la Société minière de Kilo-Moto (Sokimo) à Kibali Gold Mines.

Les deux entreprises minières étant en joint-venture ne parlent plus le même langage. Et la rétrocession des royalties par Kibali à Sokimo est la toile de fond de ce différend déjà porté au niveau des hautes autorités du pays par Sokimo. Dans leurs différents mémos aux instances dirigeantes du pays, travailleurs et dirigeants de Sokimo stigmatisent le déséquilibre manifeste dans le contrat joint-venture.

Pour eux, cette filiale de la sud-africaine Ango Gold Ashanti en Ituri n'a pas respecté des engagements dans l'exécution du contrat. Ils citent, en premier lieu, la réalisation de l'ATF, un contrat d'assistance technique et financière aux termes duquel Kibali devait maintenir Sokimo comme opérateur minier à travers divers engagements. Et pour le projet commun Kibali Gold Projet, Sokimo devait céder son siège d'exploitation de Doko-Durba (usines, mines, installations métallurgiques, etc.) dans l'Ituri en Province Orientale où elle produisait de l'or vers les années 1997. De son côté, Kibali devrait trouver un « gisement économiquement exploitable » pour Sokimo et une usine de traitement des rejets miniers. Sokimo constate que le processus de transfert du gisement de Kibali Sud à So-

kimo n'est encore qu'en cours au niveau du cadastre minier.

En second lieu, Kibali s'était engagé à mettre à la disposition de Sokimo une usine modulaire pour le retraitement des rejets miniers, afin de ne pas interrompre l'élan des activités des travailleurs de Sokimo à Doko-Durba. Et cette activité permettrait à Sokimo de générer des revenus pour sa trésorerie, préalable nécessaire pour déplacer Sokimo de son siège d'exploitation de Doko-Durba. Or, l'usine modulaire installée par Kibali à Moku en 2012, site choisi comme nouveau siège d'exploitation de Sokimo, n'a jamais été opérationnelle alors que la Sokimo avait déjà quitté Doko-Durba. Cette situation a des conséquences dramatiques comme la mise en chômage des travailleurs de Sokimo, la disparition d'une importante source des revenus de Sokimo. Enfin, il y a l'épineuse question des royalties à rétrocéder à Sokimo par Kibali Gold Mines. Considérées comme droit inaliénable et une exigence du gouvernement par les agents de Sokimo, les royalties tirent leur force du contrat minier et bénéficient à une partie obligée de céder ses actifs au profit du projet de la joint-venture. Dans le cas d'espèce, Kibali Gold Mines devrait verser à Sokimo 3% de la valeur marchande de chaque production exportée, estimée entre 1 million 500 mille et 1 million 800 mille USD par mois. Mais c'est justement à ce niveau qu'il y a entorse : la clause des royalties n'est pas reprise dans le contrat qui lie Kibali Gold Mines à So-

kimo. Et pourtant, affirme-t-on à Sokimo, le ministre des Mines, Martin Kabwelulu, avait dans une lettre datée de mars 2010 rappelé aux deux parties sur la nécessité d'intégrer la clause sur les royalties dans leur contrat de joint-venture. Mais cette exigence du gouvernement n'aurait pas été respectée. Par ailleurs, apprend-on, Kibali Gold Mines ne paie plus à Sokimo la rente de 350 mille USD depuis le mois de septembre 2013. « Même si Kibali produisait un million de tonnes d'or aujourd'hui, Sokimo n'aura droit à rien, sans usine, privée des royalties et de la rente. Ne s'agit-il pas ici d'un contrat léonin ? », s'insurge-t-on à Sokimo. Du côté de Kibali, l'administrateur directeur général Louis Watum a récemment déclaré dans la presse : « Comment se fait-il qu'un partenariat qui a bénéficié de plus de 150 millions de dollars peut se trouver dans cette situation : sans argent, sans rien. Nous avons invité les cadres de Sokimo à se retrouver entre eux et chercher à trouver la solution à ce problème. Kibali n'a aucune responsabilité dans la situation de crise que traverse l'entreprise Sokimo en Province Orientale ». Lon rappelle que c'est en mars 2009 que la Sokimo a cédé des gisements d'or à Kibali Gold Mines qui avait payé 155 millions USD jugés insuffisants par la Sokimo, car Kibali a gagné en retour 800 tonnes d'or et des périmètres miniers importants.

Martin Enyimo

AGRICULTURE FAMILIALE

Une campagne de sensibilisation des organisations d'agriculteurs et de population rurale

L'activité consiste à réaliser une série d'émissions radiophoniques produites à l'occasion de consultations, de dialogues politiques et d'événements organisés dans différentes régions.

Lancée depuis Montréal par l'association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (Amarc), conjointement avec la FAO, la campagne a pour objectif d'utiliser la radio communautaire comme plate-forme de partage d'informations avec la communauté d'agriculteurs afin de les associer plus étroitement au débat sur l'agriculture familiale et sa contribution essentielle au développement économique et sociale.

Dans le cadre de l'initiative intitulée : "Communication et médias communautaires pour l'agriculture familiale", cette campagne d'information vise à faciliter le dialogue entre les nombreuses parties prenantes et à promouvoir la communication pour le développement en garantissant le droit à la communication de la population rurale.

Ayant débuté le 27 janvier, la deuxième partie de la campagne de sensibilisation des organisations d'agriculteurs et de la population rurale s'inscrit dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale. Il s'agit de deux programmes supplémentaires qui portent sur les résultats des dia-

logues régionaux sur l'agriculture familiale et l'AIAF (Année internationale de l'agriculture familiale) et le rôle de la communication et des médias communautaires.

En effet, l'Amarc va centrer les messages de la campagne notamment sur la contribution de l'agriculture familiale à l'éradication de la faim, le rôle de la communication et des médias communautaires dans la promotion de l'agriculture familiale et le changement social dans les zones rurales, ainsi que les résultats des dialogues régionaux sur l'agriculture familiale soulignant l'importance des partenariats pour éliminer la faim. Enregistrées en anglais, français et espagnol, ces émissions sont diffusées à travers le réseau de l'Amarc en collaboration avec ses bureaux régionaux ainsi qu'avec leurs plates-formes régionales.

Pour information, l'Amarc réunit plus de 4000 radios communautaires, fédérations et alliés des radios communautaires dans plus de 150 pays, à travers le service aux membres, le réseautage et l'implémentation de projets. Fondée en 1983, cette association qui promeut les intérêts du mouvement des radios communautaires à travers la solidarité, le réseautage et la coopération, plaide en faveur du droit à la communication au niveau international, national, local et de quartier

Gypsie Oïssa Tambwe

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

L'opposition républicaine livre sa position

Tout en se déclarant confortée dans sa position de ne pas toucher à la Constitution, cette opposition dénonce l'usurpation des pouvoirs par la Céni qui, d'après elle, s'est auto-érigée en législateur en se prononçant sur le mode de révision constitutionnelle, une matière qui ne relève pas de sa compétence.

L'opposition républicaine que pilote Léon Kengo wa Dondo est montée au créneau, le 26 mars, à Notre-Dame-de-Fatima pour donner sa position en rapport avec la converse suscitée actuellement par la révision de la Constitution. Sous la bouche de son coordinateur Jean-Pierre Lisanga Bonganga qui a lu la déclaration rendue publique le même jour, cette tendance de l'opposition s'est dite confortée dans sa position de ne pas toucher à la Constitution.



Lisanga Bonganga, coordonnateur de l'opposition républicaine

L'opposition républicaine s'est déclarée, de ce fait, rassurée par les différentes prises de positions exprimées sur la question par les

membres de la majorité et d'autres sensibilités nationales.

À la suite de Léon Kengo wa Dondo qui s'en tient à l'application stricte des recommandations des concertations nationales faisant état du respect des dispositions intangibles de la Constitution à l'image de l'article 220 portant notamment sur la durée du mandat du chef de l'État, l'opposition républicaine refuse tout marchandage à ce sujet. Ce qui importe, pour l'opposition républicaine, c'est le respect scrupuleux et l'application effective des recommandations des concertations nationales. Là-dessus, Jean-Pierre Lisanga Bonganga et ses amis lancent un appel à la vigilance au peuple congolais pour qu'il s'oppose à toute forme de révision de la Constitution.

Mais au-delà du satisfécit ex-

primé, l'opposition républicaine reste cependant dubitative par rapport à certaines pratiques de la majorité ne cadrant pas forcément avec l'option prônée de ne pas toucher à la Constitution. Le projet de la majorité de recourir éventuellement au referendum en vue de départager les vues des uns et des autres sur des questions fondamentales ne fait l'ombre d'aucun doute sur son intention de modifier la Constitution. L'opposition républicaine qui sait à quoi s'en tenir dénonce, par ailleurs, l'usurpation des pouvoirs par la Céni. Cette dernière, à l'en croire, « s'est auto-érigée en législateur et se politise par la prise des positions hasardeuses sur le mode de révision constitutionnelle, pourtant des matières qui ne relèvent pas de sa compétence ».

Alain Diasso

NAUFRAGE SUR LE LAC ALBERT

Le gouvernement décrète un deuil national de trois jours

Quant au bilan du naufrage, l'exécutif national vient de confirmer la mort de 251 Congolais ayant pris place, le 22 mars, à bord du fameux bâtiment privé en provenance de l'Ouganda.



Un équipage sur le fleuve

Après les critiques acerbes d'une certaine opinion qui avait stigmatisé le laxisme du gouvernement dans la gestion de la catastrophe fluviale intervenue le 22 mars sur le lac Albert où plus d'une centaine des Congolais ont péri à la suite d'un naufrage, l'exécutif national vient enfin de sortir de son mutisme. Dans une déclaration rendue publique ce jour, soit cinq jours après le tragique événement, le gouvernement a décidé de décréter un deuil national de trois jours prenant effet à partir de ce 27 mars. Le communiqué fait observer que c'est « sur instruction du président de la République » et « pour marquer la solidarité et la compassion de la Nation avec un si grand nombre de nos compatriotes qui vient de connaître un destin aussi tragique ».

Tout en présentant ses condoléances les plus attristées à toutes les familles éplorées par la perte

d'un être cher, le gouvernement note que des tractations sont en cours et impliquent outre la RDC, le gouvernement ougandais et le Haut commissariat des nations unies pour les réfugiés (HCR). Ces contacts, fait-on savoir, « aboutiront soit au rapatriement idoine de ceux qui le souhaitent, soit à l'amélioration des conditions de vie de ceux qui n'auront pas encore décidé de rentrer à la maison ». Quant au bilan du naufrage, le gouvernement a confirmé la mort de 251 Congolais qui avaient pris place à bord du bâtiment privé en provenance de l'Ouganda le 22 mars. « Ces compatriotes au nombre de près de 300 qui avaient été transférés récemment au camp des réfugiés ougandais de Kiangwale par le gouvernement ougandais avaient fui notre pays à la suite des agressions répétées des forces négatives de l'ADF dans la province du Nord-Kivu », peut-on lire.

À cause des mauvaises conditions d'accueil qu'on leur a réservées sur le site, ils avaient alors décidé de rentrer au pays sans recourir à la filière de rapatriement volontaire des réfugiés qui implique le pays d'accueil (Ouganda), le pays d'origine (RDC) et le HCR. Le gouvernement fait observer que « c'est de leur propre initiative qu'ils ont acheté des places » à bord du fameux bateau qui ne présentait du reste pas des garanties de sécurité requises.

Contrairement aux mauvaises langues qui ont prétendu une indifférence du gouvernement, ce dernier qui s'est transporté à Goma dans la même période avait suivi toutes les péripéties de ce douloureux événement sur fond des tentatives de sauvetage de quelques dizaines des rescapés et des recherches organisées en vue de retrouver les disparus.

A.D.

AFRIQUE

Le manque d'infrastructures, un grand défi et une opportunité

Le sommet sur l'Africa Finance Corporation qui a réuni plus de cinq cents décideurs a réfléchi sur les voies et moyens de combler ce manque d'investissement en infrastructure.

Au cours de ce sommet, la ministre des Finances du Cap Vert, Cristiana Duarte, a signé l'instrument d'adhésion de l'AFC, une société d'investissement panafricaine qui ne se limite pas seulement aux États membres. Ce geste permet au Cap-Vert de devenir ainsi le neuvième pays à rejoindre les autres pays membres, à savoir le Tchad, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Leone.

Des éminents penseurs issus aussi bien du secteur public, du milieu universitaire, que du monde des affaires et de la finance ont largement débattu sur les opportunités et les défis posés par les infrastructures africaines. Selon les estimations, les infrastructures en général pourraient potentiellement ajouter 2 % en moyenne au taux de croissance économique de l'Afrique sur les dix prochaines années. Il s'agit d'un investissement qui vise à combler le déficit actuel en matière d'investissement estimé à environ 40 milliards de dollars américains par an, rapporte African Press Organization. « Les décideurs politiques du continent africain peuvent, en prenant les bonnes décisions, influencer l'avenir de l'Afrique. Il s'agit pour cela de s'efforcer de créer une meilleure gouvernance, de lutter contre la corruption et la criminalité, et de mettre en place de meilleures infrastructures », a déclaré Jim O'Neill, créateur des acronymes BRIC et MINT, qui soutient que le développement des infrastructures représente à la fois un grand défi et une excellente opportunité d'investissement, autant pour l'Afrique que pour les investisseurs du monde entier. Dans son intervention, le président et directeur général d'Africa Finance Corporation (AFC), Andrew Alli, a dévoilé la vision de sa société, laquelle société veut à tout prix combler le manque d'infrastructures tout en assurant un bon rendement à leurs actionnaires. « Nous pensons que notre rôle principal se trouve au stade initial de la conception et du développement du projet. Même si les capitaux internationaux restent indispensables pour combler le manque d'investissement, ce capital ne sera pas rentabilisé si l'Afrique ne concentre pas ses efforts dans la construction de projets bancables et durables... », déclare-t-il, tout en précisant que le rôle d'AFC consiste à faire accélérer le nombre de projets viables et bancables à travers le continent, mettant ainsi en place les conditions nécessaires au marché pour que d'autres formes de capital voient le jour et pour, à terme, arriver à combler le manque d'investissement existant.

Gypsie Oïssa Tambwe

GENRE

Alexandrine Kisimba à la tête de l'Université de Kalemie

Première femme recteur en RDC, Mme Alexandrine Kisimba qui dirige l'Université de Kalemie depuis 2010 encourage les femmes à faire valoir leurs compétences pour être compétitive sur le marché.

enseignants. Chacun nous dit quand il peut venir et nous pouvons programmer ainsi l'arrivée des uns et des autres, rassure-t-elle. Avec un taux de réussite de soixante-dix pour cent, l'Université de Kalemie se



Mme Alexandrine Kisimba

L'Université de Kalemie compte parmi les plus jeunes universités de la RDC. Pour la première fois, alors qu'elle n'a que vingt-deux ans d'existence, cette alma mater a le privilège d'être dirigée par une femme d'une quarantaine révolue. Cette université a six facultés, à savoir le droit, l'agronomie, les sciences sociales, politiques et administratives, les sciences de l'information et de la communication ainsi que la faculté de médecine qui est logée aux cliniques universitaires. L'enseignement est assuré par des professeurs dont la plupart sont des visiteurs. « Sur place, nous n'avons que des assistants qui sont au nombre de trente-neuf. Nous bénéficions de l'appui des enseignants visiteurs, venant principalement de l'Université de Lubumbashi, quelques uns de Kisangani dont le nombre s'élève à quarante-cinq. Quelques chefs des travaux viennent aussi », a déclaré Mme Alexandrine Kisimba qui nous a confié que son comité de gestion se bat pour créer des conditions optimales pour le bon fonctionnement de cette institution universitaire. « Nous faisons de la mobilité des enseignants une priorité. Sinon, il n'y a pas l'université. L'enseignement d'abord : c'est notre cheval de bataille. Nous avons un programme des cours avec tous ces

conforme aux critères de délibération appliqués par toutes les universités congolaises. Le taux de déperdition des étudiants est assez élevé parce que cette institution universitaire n'organise pas toutes les options. Conséquence : certains étudiants se rendent dans d'autres universités pour suivre les options de leur choix.

En ce qui concerne les infrastructures, Mme Kisimba a fait savoir que l'Université de Kalemie est locataire du ministère des Travaux publics et ne dispose pas d'infrastructures viables. « Nous avons un site de cinquante hectares qui nous a été octroyé. Pour le moment, nous avons écrit un peu partout pour qu'on puisse faire des forages d'eau afin que nous puissions entamer la construction de quelques locaux pour les salles des cours et les bureaux facultaires », dit-elle. Profitant de l'occasion, elle lance un appel à tous les ressortissants de Kalemie et à tout Congolais de bonne volonté de venir soutenir cette université de quelque façon que ce soit. « Je me bas parce que je suis de Kalemie. J'ai quitté Lubumbashi et accepté de travailler parce que je crois dans cette action et je voudrais laisser une empreinte dans ma ville natale », déclare-t-elle.

Gypsis Oïssa Tambwe

PARC DES VIRUNGA

Le pétrole considéré comme la menace ultime

Les dommages irréparables que causerait une éventuelle exploitation pétrolière continuent à inquiéter.

Dans un papier qu'elle a publié, l'Agence France presse (AFP) revient sur les menaces que fait peser le pétrole sur le « plus vieux parc naturel d'Afrique ».

AFP note que la plus vieille réserve naturelle d'Afrique, qui a surmonté bien des aléas, voit son avenir sérieusement menacé par les convoitises que suscite son sous-sol. « En cause : la détermination d'une petite société britannique, Soco International, à mener, avec l'appui de Kinshasa, des activités d'exploration pétrolière au sein du parc national des Virunga », a déploré ce média français.

Pour AFP, en effet, plus que la déforestation, le braconnage, la présence de groupes armés, de soldats, ou de populations installées illégalement dans l'enceinte du parc, ce sont les dommages irréparables que causerait une éventuelle exploitation pétrolière qui inquiètent. « Cela constituerait un risque de pollution majeur pour le site, situé non loin des sources du Nil », a déclaré au début du mois le commissaire euro-

péen au Développement, Andris Piebalgs, cité par AFP.

La lutte des ONG environnementales

Le média a relevé l'action des opposants à ce projet, parmi lesquels le Fonds mondial pour la nature (WWF) et plusieurs autres associations locales. Ces derniers, note-t-on, trouvent insuffisante la décision du gouvernement de suspendre le permis d'exploitation accordé à l'entreprise Soco, qui a obtenu en 2010 du gouvernement congolais un contrat de partage de production pétrolière portant sur une concession à cheval sur une partie des Virunga, dans l'attente des résultats d'une « évaluation environnementale stratégique » (EES). « Ils argumentent que les contrats et permis attribués par l'État violent la loi congolaise sur la conservation de la nature et la convention de l'Unesco sur la protection du patrimoine mondial. Ils dénoncent le fait que Soco soit déjà à l'œuvre depuis plusieurs mois au sein du parc », a noté AFP.

Pour contrer les projets de Soco, le WWF fait campagne pour convaincre que la RDC a beaucoup plus à gagner sur le plan économique en proté-

geant le parc et en y développant le tourisme, une pêche et des projets hydroélectriques durables plutôt que de chercher à y extraire du pétrole dont la présence n'a encore rien d'avéré. D'ailleurs, regrettant la position du gouvernement annoncée lors d'un atelier dite d'« information sur l'exploration et l'exploitation du pétrole dans les aires protégées du Congo » tenu dernièrement à Kinshasa, René Ngongo de WWF, relevant la valeur touristique du parc de Virunga, a souligné que la RDC aura plus à gagner dans le tourisme sur cette aire protégée que dans l'exploitation du pétrole contenu dans cet espace. Cependant, le gouvernement continue à brandir la possibilité de cohabitation entre l'exploitation pétrolière et le tourisme. Toute la société civile est sortie déçue de ces assises qu'elle voulait voir servir à des discussions sérieuses et réelles en vue d'un point de vue concerté. Pour les ONG nationales et internationales, avec ces décisions, Kinshasa continue à marcher contre les engagements librement consentis ainsi que certaines dispositions internationales.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Afflux des visiteurs à l'hôpital du Cinquantenaire

Durant dix jours soit du 24 mars au 3 avril, le centre hospitalier reste ouvert au public qui désire le visiter. Et Le premier malade sera reçu officiellement le 4 avril.

Après la visite des membres du cabinet et les fonctionnaires du ministère de la Santé publique, ce sont les agents et cadres de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), les magistrats, la police et les élèves qui ont visité cet hôpital qui attire la curiosité de tout le monde. Ces journées portes ouvertes permettent au public de visiter les différents services de cet hôpital qui fait la fierté de la RDC parce que c'est la première infrastructure médicale du genre que le pays dispose. Toute personne qui y entre pour la première fois est émerveillée non seulement par la construction de ce bijou mais aussi

par l'équipement de haute technologie et de haute facture installé dans cet hôpital dont la gestion a été confié au groupe indien Padiyath Healthcare sous un modèle de partenariat public-privé.

L'un des hauts cadres de la Cour suprême qui a visité cet hôpital n'a pas caché sa satisfaction : « Avant la construction de ce bijou, on allait à l'extérieur pour avoir des soins de qualité mais aujourd'hui nous avons un ouvrage de ce genre chez nous. Cela est pour nous une satisfaction parce qu'il n'y aura pas que les Congolais qui se feront soigner ici, il y a aussi d'autres nationalités qui viendront se faire soigner chez nous et ils laisseront des devises. C'est un pari gagné pour le chef de l'État ». De son côté, Christine Lepalepa Kabala, chef de service à l'EPSP qui a félicité

le chef de l'État pour avoir matérialisé sa volonté politique à travers cette œuvre sociale a émis le vœu de voir un jour « les fonctionnaires de l'EPSP être pris en charge par cet hôpital ». L'ouverture de l'hôpital du Cinquantenaire permettra au pays de réduire à coup sûr le taux d'expatriations des malades. On pourra d'ailleurs assister au mouvement inverse, c'est-à-dire le pays pourra commencer à recevoir d'autres malades venant de l'extérieur du pays comme c'était le cas vers les années 60, tel que nos aînés nous ont toujours relaté. L'on a pensé que le gouvernement mettra tous les moyens dont cet hôpital a besoin pour son bon fonctionnement et son maintien. L'hôpital du Cinquantenaire est un véritable bijou, il faut alors le protéger.

Aline Nzunzi

PARUTION

Le prophète de la libération de l'homme noir en question

L'ouvrage collectif écrit en deux tomes de 496 et 502 pages de couverture semblables distinctifs à l'inscription Tome 1 et Tome 2, paru sous la direction des Prs Eliakia M'Bokolo et Kivilu Sabakinu, présente Simon Kimbangu sous l'étiquette du défenseur de la cause du noir.

Les tome 1 et 2 de Simon Kimbangu, Le prophète de la libération de l'homme noir rassemble soixante et un textes. Il s'agit des communications au cœur de la Conférence internationale « Simon Kimbangu (1 887 -1 951) : L'homme, son œuvre et sa contribution à la libération de l'homme noir » tenue en juillet 2011 à Kinshasa.

La réunion scientifique d'importance avait rassemblé alors un demi-millier de participants et tient pour la première manifestation intellectuelle consacrée à ce grand personnage religieux et historique ainsi qu'à son Église. La grande

portée de l'événement est bien soulignée notamment par la forte participation de chercheurs, plus de cent spécialistes dans différentes sphères des sciences humaines et sociales du monde. Les textes mis ensemble dans ce livre collectif ont une valeur d'autant plus inestimable qu'ils ont l'avantage d'être particulièrement « représentatifs de l'état de la question du kimbanguisme, des acquis bien établis de la recherche à leur sujet, des questions encore en débat, des sujets qui restent méconnus et des perspectives de recherche à organiser ». Mises en parallèle à la conclusion de la recherche, « les nouvelles perspectives ouvertes dépassent les problématiques et les connaissances existantes sur Simon Kimbangu et sur le kimbanguisme et, au-delà, sur les religions africaines », indique la quatrième de couverture. Deux contextes

sont mis en évidence en considération de la perspective pluridisciplinaire abordée ici. Il s'agit de tenir compte, d'une part, du « contexte géoculturel et géopolitique » et, de l'autre, le « contexte historique de la prédication de Simon Kimbangu dans ses dimensions congolaises et internationales » qui ne sont pas à dissocier. Quant à la perspective comparatiste, elle a été mise en application dans la double étude « Kimbangu et le Kimbanguisme ».

Le livre a en fin de compte abordé moult sujets qui s'avèrent tous d'importance à plusieurs niveaux. Il s'est arrêté notamment sur les questions « concernant la religion, la société et la politique ». Mais il a étendu son propos à ce qu'il a appelé les « prophétismes africains » en y associant les « autres prophétismes surgis dans les diasporas africaines ».

Nioni Maseia

LIVRES

Deux élèves intègrent le cercle des auteurs congolais

Avant le 22 mars, la tribune de « Plaisir d'écrire » n'en avait pas accueilli d'aussi jeunes que Marie-Justine Kalunga et Israël Masanka, âgés respectivement de 17 et 14 ans dans l'enceinte de la bibliothèque du Centre Wallonie-Bruxelles (CWB).



Marie-Justine Kalunga exprimant son plaisir d'écrire au côté du Pr Makolo

Encore sur les bancs de l'école, Marie-Justine et Israël passent pour les plus jeunes auteurs de roman et de bande dessinée (BD) que la RDC aie jamais connu jusqu'ici. Présentés au public à la faveur de leurs publications, ils ont été soumis aux interrogations d'élèves de quatre écoles de la ville à la rencontre organisée en clôture de la Semaine de la langue française et

de la Francophonie au CWB. Marie-Justine Kalunga Bibi, désormais inscrite dans le cercle réduit des romancières congolaises, était le premier sujet d'attention samedi à la bibliothèque du CWB. L'enthousiasme affiché par le Pr Bertin Makolo Muswaswa à la pré-

sentation de l'auteur et de ses écrits était d'autant plus perceptible que l'écrivain a reconnu avoir lu *Drôle de coïncidence* « en deux nuits avec beaucoup de sympathie ». L'insigne honneur rendu à la lycéenne par l'homme des lettres a trouvé écho auprès de ses homologues du Complexe scolaire La Borne qui ont également offert au public leur résumé du livre. Israël Masanka, quant à lui, a sus-

cité une vive sympathie de la part de l'ensemble de l'assistance visiblement charmé par sa désinvolture. Auteur de la BD manga *Agito le voyageur*, dont les dix planches publiées par les éditions Médiaspaul fin 2013 ne constituent qu'une introduction. L'histoire entière écrite en trois cents pages, a fait savoir l'élève du Collège Saint-Joseph Elikya, est racontée en planches de nombre égal. À l'instar du Pr Bertin Makolo qui s'était chargé d'introduire Marie-Justine dans le propos du jour, le Pr Nyembo, spécialiste de l'histoire de la BD locale s'était plu à son tour à présenter Israël comme « *le Mozart de la BD congolaise* ». L'enseignant de l'Académie des beaux-arts l'a tenu pour un prodige non seulement dans l'univers des bulles de RDC mais dans celui de l'art en général. Ce, à l'exemple du feu chanteur Emile Soki de Bella Bella dont le talent, dit-il, fut révélé au public à l'âge de 14 ans. Et de louer aussi sa belle performance au regard des efforts fournis mettant en exergue ici la « *maîtrise de la méthode et du langage de la BD pour un enfant de cet âge* ». Quitte à le tenir en définitive pour un « au-



Israël Masanka exprimant son plaisir à réaliser les BD au côté du Pr Nyembo

« auteur complet » pour avoir écrit aussi lui-même le scénario de son œuvre. L'avis favorable du Pr Nyembo s'est trouvé conforté par l'analyse sommaire d'*Agito le voyageur* rendue ensuite par le bédéiste Thembo Kash. Quoique critique au sujet de certaines normes à respecter à l'avenir, ce dernier s'est tout aussi montré cordial envers le jeune bédéiste appréciant sa « *maîtrise des mécanismes de création d'un récit de BD* ». Criblés de questions par leurs homologues présents, les deux auteurs ont chacun évoqué leur passion respective pour la littérature et la BD. Tous deux tiennent à demeurer dans cette voie quitte à combiner l'écriture et le dessin avec les études. Au final, en face de leurs pairs de l'Institut Rwakadingi et du Complexe scolaire La Borne, les élèves du Lycée Kimwenza et du Collège Elikya affichaient une grande fierté au terme du « Plaisir d'écrire ». Attitude naturelle après avoir ressenti plus vivement l'honneur accordé à leurs condisciples à cette rencontre.

Nioni Masela

DRAGONS

Le buteur Monzele espère voir les Monstres au championnat national

Bienvenu Monzele, Renard des surfaces, ce jeune footballeur veut voir son club, l'AS Dragons, participer aussi comme d'autres grands clubs du pays au championnat national de football. Le club évolue au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfcin).

Les Monstres de Kinshasa viennent remporter la finale des préliminaires pour la ville de Kinshasa, de la 50e édition de la Coupe du Congo de football. « C'est ma deuxième saison chez les Monstres de Kinshasa. J'y étais bien accueilli et pris rapidement mes marques. Quand je suis arrivé à Dragons, le club disputait un tournoi international où l'on retrouvait la formation d'Azam de la Tanzanie. J'ai pu disputer la demi-finale de ce tournoi. Ensuite, tout est allé pour le mieux et j'ai été appelé chez les Léopards locaux. Il m'a fallu du chemin pour arriver à ce niveau, car je m'en suis tenu aux nombreux conseils des gens qui veulent me voir progresser dans ma carrière », a-t-il déclaré aux Dépêches de Brazzaville. Et d'indiquer : « L'équipe est sur une bonne lancée, mais nous avons besoin de plus de motivation, que les dirigeants du club améliorent les conditions de travail des joueurs et du staff technique pour plus de résultats probants. L'un de trois grands clubs de la capitale, Dragons, a perdu du terrain par rapport aux deux autres. Et mon objectif immédiat est que le club retrouve son niveau d'autrefois en intégrant le championnat national ». Fils du feu Isamba et d'Antoinette Ilonga Benganga, Bienvenu Monzele Otey est né le 5 août 1995. Il fait ses débuts dans le football très jeune, dans de petits clubs comme County, etc., avant de rejoindre la formation de Bleu Ciel, une équipe de troisième division de la commune de Barumbu, entraînée à l'époque par le coach Ize et dont Kajo est secrétaire. Ensuite, il est transféré à la mi-saison à l'Olympique club de Kinshasa (OCK) lorsque ce club accède à la division d'élite de Kinshasa. Mais peu utilisé, il fait une pause de plusieurs mois avant d'être sollicité par l'équipe de Kilimandjaro dans la commune de Kasa-Vubu. « J'ai joué pendant une saison et Kilimandjaro a accédé à la division d'élite de Kinshasa. Mais après une saison au championnat de l'Epfcin, l'équipe a été reléguée en division inférieure », confie-t-il. Après Kilimandjaro, Bienvenu Monzele s'est retrouvé à Bilombe à Pointe-Noire au Congo Brazzaville. En deux saisons passées à Pointe-Noire, Bilombe est vice-champion du championnat national et demi-finaliste de la Coupe du Congo Brazzaville. Mais son tu-



Bienvenu Monzele à l'entraînement

teur sportif, JP Onyenze, le ramène à Kinshasa pour qu'il intègre Dragons. Grâce à son comportement sur le terrain et envers les gens, Bienvenu Monzele est actuellement le capitaine des Monstres coachés actuellement par l'entraîneur Yvon Kitenge. Il assume ce rôle : « J'ai plus de responsabilité sur le terrain, et je me dois donc d'être plus discipliné et concentré. Je suis un attaquant gourmand des buts, mais le football est un sport collectif. J'ai fait une dizaine des passes décisives cette saison. Je n'ai marqué que cinq buts à la mi-saison parce que j'ai peu joué à cause des ennuis de santé ». Fan de l'attaquant français Karim Benzema et de l'ancien attaquant international congolais Chris Nonda Shabani, Monzele a des ambitions. « Je suis revenu au pays avec l'ambition de me donner à fond et faire valoir mon talent et ma détermination et être appelé en équipe nationale et envisager aussi une carrière professionnelle en Europe. Je prie Dieu que ces objectifs soient atteints dans ma carrière de footballeur et qu'il n'ait pas de blessure qui m'empêcherait de jouer au football ».

Martin Enyimo

50^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Dragons représente Kinshasa

La ville-province de Kinshasa sera valablement représentée à la phase des poules de la 50e édition de la Coupe du Congo de football par l'AS Dragons.

Les Monstres de la capitale ont battu, le 24 mars, au stade Révérend-père-Raphaël de la Kethule de Ryhove, la modeste formation du SC Arc-en-ciel (club évoluant à l'Entente urbaine de football de Kinshasa-Eufkin-Lipopo) en finale des préliminaires pour Kinshasa organisés par la Ligue de football de Kinshasa (Lifkin). Score de la partie : deux buts à zéro. C'est l'actuel meilleur buteur du club, Lusiel Mandé, qui a ouvert le score pour les joueurs du coach Yvon Kitenge à la 31^e minute de jeu. Et Mifundi a assuré la victoire de Dragons avec le deuxième but à la 63^e minute.

Le parcours de Dragons au cours de ces préliminaires ont été sans faille jusqu'en finale. Exemptés du premier tour préliminaire, les Monstres sont entrés en lice en quarts de finale des préliminaires en dominant l'équipe d'Africana Express (club de l'Entente provinciale de football de Kinshasa -Epfcin-) par deux buts à un. L'AS Dragons a ensuite en demi-finale dominé le même club d'Africana Express (repêché comme meilleur perdant) par un but à zéro en demi-finale, avant de battre Arc-en-ciel en finale. Quant à Arc-en-ciel, elle avait créé la sensation d'écarter l'AC Rangers (club évoluant à l'Epfcin) en demi-finale des préliminaires. Cette rencontre, se rappelle-t-on, avait été arrêtée à quelques minutes de la fin du temps réglementaire à cause des troubles provoqués par les supporters et quelques joueurs de Rangers qui ont même passé à tabac l'arbitre de la partie. trois joueurs de Rangers ont écopé d'une radiation de la part de la Fédération congolaise de football association.

Dragons continue donc son chemin et se lance véritablement à la course pour la succession du FC MK, vainqueur de la 49^e édition de la Coupe du Congo de football. L'on se rappelle que le coach Yvon Kitenge des Monstres de Kinshasa avait déclaré, au cours d'une interview accordée à Dépêches de Brazzaville, que Dragons allait représenter la ville de Kinshasa à la phase des poules de la 50e édition de la Coupe du Congo. Et pour la suite, il a indiqué à la presse ceci : « Il est grand temps de nous préparer en conséquence pour représenter valablement la ville. Je vais aller plus loin, j'ai beaucoup évolué au championnat de l'Epfcin ». Après plusieurs années de léthargie, l'on attend donc assister à la réémergence de cette équipe sur l'échiquier national du football.

M.E.

SOUVENIR

Le Congo s'est souvenu du cardinal Émile Biayenda et du président Alphonse Massamba-Débat

Le 22 mars 1977, le cardinal Émile Biayenda, archevêque de Brazzaville, était lâchement assassiné. Trois jours plus tard, c'était le tour de l'ancien président Alphonse Massamba-Débat.

À l'occasion de la commémoration de leur triste mort, le Congo se souvient d'eux : le cardinal Émile Biayenda, dont la cause de la béatification et de la canonisation est entamée, et le président Alphonse Massamba-Débat qui offrit à l'Afrique les premiers Jeux africains en 1965.

Cinquante ans plus tard, le Congo s'apprête à réunir à nouveau la jeunesse africaine en septembre 2015 lors des onzièmes Jeux africains en ayant une pensée pieuse à l'endroit du président Massamba-Débat. Le cardinal Émile Biayenda a, toute sa vie durant, proposé des solutions pour dénouer les crises, en excluant les solutions de violence. Ainsi, il ne cessera d'inviter, comme au village dans les mbongui, les chrétiens et les hommes de bonne volonté à s'asseoir et à s'écouter. *« Ceci nous obligera à nous regarder les uns les autres »*, disait-il.

« Enfants du même Père, nous verrons mieux ce qui nous unit et nous divise. Reconnaissons les obstacles qui entravent l'unité intérieure de notre Nation. Que cette réflexion soit faite d'abord sur notre propre



Le cardinal Émile Biayenda (© DR).

vie. Développons-la ensuite en commun avec nos frères. Ne craignons pas de nous remettre en question,

c'est-à-dire de reconnaître nos propres torts. Les divisions qui nous éloignent ou nous opposent à nos frères se révéleront à nous », écrivait-il dans la lettre pastorale adressée aux chrétiens de l'archidiocèse de Brazzaville en 1973.

Le dossier avance au Vatican

La cause de la béatification et de canonisation du cardinal Émile Biayenda, martyr de la paix, mort le 22 mars 1977, introduite en 1996 à Rome, avance normalement après le travail historique de la Congrégation pour les causes des saints. Le document, réalisé grâce au travail des experts désignés par monseigneur Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a été remis récemment au prélat. Un travail fait en harmonie avec les principes édictés par le pape Benoît XVI en 2007 sur les nouvelles conditions juridiques



Le président Alphonse Massamba-Débat (© DR)

en son article premier : *« Pour toutes les causes récentes aussi bien qu'anciennes, l'évêque doit nommer par décret au moins trois experts en*

matière historique et archivistique, qui forment ce qu'on appelle la commission historique. Le devoir des experts est de rechercher et de rassembler tous les écrits encore non publiés du serviteur de Dieu, ainsi que tous et chacun des documents historiques aussi bien manuscrits qu'imprimés qui concernent la cause de quelque manière que ce soit. La charge d'expert ne peut être conférée ni au postulateur, ni au vice-postulateur, ni à ses collaborateurs puisque les preuves sont rassemblées formellement par un procès canonique. »

Hervé Brice Mampouya

Extrait du discours d'Alphonse Massamba-Débat à l'ouverture des Premiers jeux africains au stade omnisports de Brazzaville, qui porte aujourd'hui son nom

« Le flambeau du sport africain ne s'éteindra pas. Bien au contraire, aujourd'hui, sa flamme est à la dimension de notre continent. C'est un grand privilège pour Brazzaville que d'avoir à le brandir à ce moment historique où l'Afrique tout entière, qui à maintes occasions a renié son entité, va enfin l'affirmer, la célébrer. Premiers Jeux africains, premiers jeux d'une Afrique unie et libre, d'une Afrique qui, dit-on, danse. Mais la danse africaine est faite de trances, de foulées, de bonds, d'acrobaties, de tout. L'Afrique, dans sa vie de chaque jour, ressemble à un immense champ olympique. Il lui manquait de rentrer en compétition avec elle-même pour se mesurer à se surpasser. Oui, à Brazzaville, le fruit de cette saine compétition, de cette émulation de peuples amis et frères, forcera à coup sûr le monde entier à mettre l'Afrique sur le piédestal. Ses fils l'ont juré. Les lucioles luiront dans la nuit en guise de feux d'artifice et les tam-tams crépiteront partout pour fêter cette victoire. »

MVOUTI/KOUILOU

Arrêt injustifié des travaux de construction de l'hôpital de base

Cela fait plus de huit mois que les travaux de construction de l'hôpital de base de Mvouti ont été arrêtés. Exécutés par l'entreprise Marcisa multi-service, ils ont démarré le 5 mars 2012 et devaient normalement durer deux ans.

D'après la population de la communauté urbaine de Mvouti, l'interruption des travaux serait due à des problèmes financiers entre l'entreprise soumissionnaire et le ministère de la Santé et de la Population, maître d'œuvre de l'opération. Un acompte aurait été remis à l'entreprise Marcisa multi-service pour le démarrage des travaux et un deuxième versement devrait s'ensuivre pour les terminer. Malheureusement, les fonds n'ayant pas été versés, l'entreprise a dû fermer les portes.



L'hôpital de base de Mvouti (© Adiac)

L'hôpital a été visité, il y a un an, par une délégation de la Direction générale des grands travaux (DGGT) venue s'assurer de l'état d'avancement des travaux. Plusieurs imperfections avaient été notifiées par les experts de la DGGT qui avaient promis une poursuite normale de la construction. L'hôpital de base de Mvouti, composé de dix-neuf bâtiments et d'une morgue, devrait soulager la population de ce district qui ne compte aujourd'hui que très peu de centres de santé intégrés. Il devait aussi contribuer à l'amélioration de la couverture sanitaire nationale.

Cependant, l'arrêt des travaux de construction inquiète la population qui réclame en urgence leur poursuite.

Prosper Mabonzo

CENTENAIRE DE DJAMBALA

Aimé Augustin Ebiou éclaire l'opinion sur le nom de la ville

Les festivités liées au centenaire de la création de Djambala se dérouleront les 7 et 8 juin 2014 prochain. Au-delà de tout, il s'agira aussi de réécrire l'histoire de cette localité et de son peuple. Tel est le sens du débat organisé par Aimé Augustin Ebiou qui, s'entretenant avec la presse, est revenu l'appellation de « Djambala » que certains traduisent littéralement par « mangeur d'ignames ».

Selon l'orateur, nombreuses sont les villes du pays qui ont vu leurs noms malmenés prendre d'autres significations. Pour cette circonstance, Aimé Augustin Ebiou, s'est appuyé sur les écrits de l'enseignant-chercheur Georges Okouya qui a publié « Djambala et son pays rural de 1913 à nos jours ».

De l'appellation de Djambala, celle-ci est la transcription faussée ou tronquée d'une entité physique, loin d'un dérivé résultant de mbala ou pomme de terre. Avant l'introduction de la pomme de terre par les colons, le poste de Djambala existait déjà sous cette appellation. Selon le conférencier: « La pomme de terre est appelée Ikoua par les autochtones. Selon toute tradition confrontée et recou-

pée, Djambala viendrait de Mbala Mbali, une plaine semi alluviale en amont de la rivière Nzili comprenant un petit affluent du même nom ».

Djambala, 100 ans déjà ?

Aimé Augustin Ebiou déclare qu'il est bien clair de noter que la localité fut créée le 10 juillet 1913 par l'administrateur Godran connu par les Autochtones sous son célèbre sobriquet de « Ngo doro ». C'est ainsi que le 13 juillet 2013, Djambala venait de totaliser ses cent ans d'existence.

C'est à cette date-là que les festivités auraient dû être organisées. Aimé Augustin Ebiou explique qu'« il fallait laisser la ville porter sa nouvelle robe », étant entendu que cet anniversaire a coïncidé avec la célébration, le 15 août 2013, du 53^e anniversaire de l'indépendance nationale du pays couplée à la municipalisation accélérée du département des Plateaux.

L'orateur a récusé ce que d'autres qualifient « d'effet de mode ou de mimétisme », évoquant plutôt un fort moment de faire le bilan. Parlant de certains projets retenus, le président de la commission locale de préparation du centenaire de Djambala a cité,



Aimé Augustin Ebiou

entre autres, la plantation de la forêt du centenaire ; la création

du village du centenaire ou l'érection d'une stèle comme symboles phares. A côté, il énuméré les activités sportives et scientifiques telles que l'organisation d'un focus (exposés et débats) ; l'acquisition et l'exposition des objets d'art ; l'exposition des produits agricoles et la dégustation des mets tékés. Autres moments forts de centenaire : la réflexion sur la dénomination des espaces publics ; l'organisation de l'édition du livre du centenaire, etc. « Cette liste des projets va connaître certains amendements allant dans le sens de bien soigner l'image du centenaire », a dit l'orateur.

Notons que le comité d'organisation des festivités comprend : le comité de supervision (présidé par le député de la localité, le ministre Josué Rodrigue Ngounimba), la commission d'organisation (Gilbert Ikili), les commissions locales (France, Pointe-Noire et Djambala) et les sous-commissions spécialisées. Le siège du centenaire se trouvant dans le 6^{ème} arrondissement Talangai de Brazzaville. « Les festivités sont là, plus de mobilisations pour que la fête réussisse », a conclu Aimé Augustin Ebiou.

Faustin Akono

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

MOTS FLÉCHÉS N°020

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

MOYEN- NEMENT MOUVEMENTS D'AILES	INSUP- PORTA- BLES ÉQUERRES	DIFFUSES SUR LES ONDES SUIS DES YEUX	CANNIBA- LISME À L'IN- TÉRIEUR	ON PEUT SORTIR PAR LÀ	EM- BRASSÉ	ÉTUDIER DANS LES DETAILS
ANIMAL RAMPANT				QUI A ÉCHAPPÉ À LA MALADIE	IL SE PERD À GRA- VELINES C'EST UNE ÉTOILE	
POSE SUR UN SIÈGE			ÉLEVA			
			ENZYMES			
INFECTION	CÉLÈBRE ROMAIN			COMMUNE DU MOR- BIHAN		
	AUDACE EFFRONTÉE			CLIGNAS DES YEUX		
			PIÈCE DE CHARRUE		DESCEN- DIS	OLIBRIUS
			TEMPS ACCORDÉ			
DÉCHIF- FRÉS			DÉÇUES			
CONGÉLA- TION DES EAUX			IL EST SANS MOU- VEMENT			
		TRÈS DÉTER- MINÉ			SORTI POUR LA VIE	
ACCUEILLE LE VOYA- GEUR				VOLER		
PASSÉ DES EFFETS		VIZIRS			PRÉFIXE SIGNI- FIANT AVEC	BOSSES PÉNIBLE- MENT
		ENCAUS- TIQUÉE				
BOÎTES À LUNETTES	ABA- SOURDI		C'EST LUI LE MEILLEUR JEU D'ACTEUR	CENTRALE SYNDI- CALE		
	CLÉ D'OR- DINATEUR			ENTOURÉ		
			SIGLE DE SERVICE POLICIER MARQUA UN FRUIT	BASSE À LA FERME		
PROFES- SION NON SALARIÉE	ILS CHER- CHENT LE TUYAU MÉMOIRE DE LA TÉLÉ		PERMET DE SAVOIR LA TAILLE C'EST UN DUR		À CÔTÉ DE RÉ À LA BONNE HEURE	
				MIS POUR AUSSI		
				ARTICLE		
SYSTÈME DE TÉLÉ	VENT GREC			POMME CANNELLE		
		TOTAL DES VENTES EFFEC- TUÉS		CABANES		

SUDOKU N°020

>FACILE

	4	7			9		5	1
					5		3	
9	5		8	4	1			
		2	5	7			8	3
	3	4				2	6	
5	6			2	3	9		
			7	6	5		4	2
		6		8				
2	7		1			6	3	

>MOYEN

			7	6		3		
	6			1				
2	4				3	1		7
1	7		3	2				
				7	5		9	8
7		2	6				1	4
				8			2	
	8		2	7				

>DIFFICILE

	3				9	1	2	8
					5		6	4
		8			3			
	8	9	3	4	1			
				2	9	5	3	8
				5			7	
2		7		3				
5	4	3	7					6

MOTS CROISÉS N°020

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Si on le met à la porte, c'est pour qu'il y reste. - 2. D'une manière que ne réprovoque pas la morale. - 3. Partie liquide du sang. - 4. Sort avec le doute. Petite antilope d'Afrique. - 5. Pour y parvenir, il faut savoir voir dans les cartes. Grouper. - 6. Creuse pour la soupe. - 7. Rend encore plus dures les peaux de vache. Visible sur la Croix. - 8. Échange hors de la mitraille. Laisse quelque espoir quand il n'est pas trop ferme. - 9. Dedans. Compte. - 10. Ordinaire très ordinaire. Placées.

>VERTICALEMENT A. Il transporte de quoi faire le trottoir. - B. Poussé par des hockeyeurs. Entendu dans le caprice. - C. Pleurnichant. - D. Commune de Belgique. Joli cœur. Tourne sur le chantier. - E. Diminution temporaire d'un mal. - F. Dignitaire religieux musulman. Présente un revers identique à l'avversaire, mais en creux. - G. Pronom personnel. Cocotter. Préfixe de moitié. - H. Vraiment très simples. - I. Bas de gamme. lieu de repos. Monnaie nordique. - J. Terres de chasse.

MOTS À MOTS N°020

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **E C R A N** + **U N I R** = **A _ _ _ _ E**
- ② **B A G N E** + **R A I D** = **A _ _ _ _ N**
- ③ **L A T T E** + **I B I S** = **T _ _ _ _ T**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°019

R	I	L	R	P	L
S	E	V	R	E	E
T	R	A	N	S	P
N	I	A	Q	U	E
R	I	M	E	C	U
R	A	C	E	R	D
G	O	U	R	O	E
D	E	C	R	E	P
R	A	R	E	O	P
O	S	E	R	A	M
E	E	P	A	R	P
A	M	A	S	T	A
B	I	S	I	L	S
I	L	L	I	C	O
E	M	A	N	T	A
G	R	S	T	S	A

SUDOKU N°019

1	7	4	5	2	3	8	6	9
3	6	8	4	9	1	7	2	5
2	9	5	6	7	8	1	3	4
8	4	6	3	5	9	2	7	1
5	3	2	7	1	4	6	9	8
9	1	7	2	8	6	5	4	3
6	8	3	1	4	7	9	5	2
4	2	1	9	6	5	3	8	7
7	5	9	8	3	2	4	1	6

2	5	6	1	8	4	9	3	7
1	3	7	9	6	2	5	4	8
8	4	9	7	3	5	2	1	6
4	8	2	6	9	3	7	5	1
3	6	5	2	7	1	8	9	4
9	7	1	4	5	8	6	2	3
7	9	3	5	1	6	4	8	2
6	1	4	8	2	9	3	7	5
5	2	8	3	4	7	1	6	9

MOTS CROISÉS N°019

Q	U	O	T	I	D	I	E	N	S
U	R	N	E	B	U	T	E	E	
A	I	D	E	R	T	R	O	P	
D	E	S	U	S	O	N	T		
R	E	E	M	E	R	I	S	E	
U	T	T	I	C	T	N			
P	O	T	I	N	R	B	A		
L	I	A	A	R	A	S	A		
E	L	N	E	A	V	O	I	R	
S	E	G	U	E	D	I	L	L	E

6	1	7	2	8	9	5	4	3
4	8	5	6	3	7	2	9	1
3	2	9	5	4	1	6	7	8
8	7	1	3	6	5	4	2	9
9	3	2	4	7	8	1	5	6
5	6	4	9	1	2	8	3	7
7	5	3	8	2	6	9	1	4
2	4	8	1	9	3	7	6	5
1	9	6	7	5	4	3	8	2

MOTS À MOTS N°019

1/ PROTOCOLE - 2/ CHAGRINER - 3/ PUÉRILITÉ.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Cara fait plier la Jeunesse sportive de Talangai

Les Aiglons ont pris le dessus sur l'équipe du sixième arrondissement de Brazzaville (2-0) dans un match comptant pour la septième journée de la compétition.

Le Club athlétique Renaissance Aiglons (Cara) n'a pas fait cadeau à son adversaire du jour, la Jeunesse sportive de Talangai (JST). Après leur défaite face à Inter club 1-2, lors de la sixième journée, les Rouge-et-Noir voulaient à tout prix renouer avec la victoire.

Le 25 mars, au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Aiglons ouvraient la marque dès la septième minute de la rencontre grâce à un penalty provoqué par Kangou et transformé par Guelord Diafouka. Le score est resté inchangé à la pause : 1-0 donc en faveur de Cara. JST entamait alors la deuxième mi-temps avec l'espoir de revenir à la marque. Malheureusement pour l'équipe, le mur défensif de Cara n'a pas cédé. Bien au contraire. Excentré, Moukenga mettait à mal les défenseurs du club de Talangai sur le flanc droit. Ses percées ont permis à Jérémy Moubélé de défendre la charnière centrale de JST en inscrivant le deuxième but de Cara à la 77e minute. Peu après, la barre transversale a sauvé le portier de JST sur une frappe de Kangou. Cara l'aurait



L'équipe de Cara

l'emporté sur un score plus lourd si la finition avait été au rendez-vous sur certaines actions franches. Pareil pour JST, qui a regretté toutes les occasions manquées pouvant lui permettre d'acrocher Cara, voire de le mettre en déroute.

Dans l'autre rencontre, Kondzo FC s'est imposé 2-1 devant V. Club

de Pointe-Noire. Le club de Brazzaville a ouvert la marque avant que les Ponténégrins ne reviennent sur penalty. V. Club espérait retourner à la maison avec un point, mais le rêve s'est malheureusement brisé lorsque Kondzo a inscrit le deuxième but dans les ultimes minutes de la rencontre. Finalement V. Club aura passé un

mauvais séjour sportif à Brazzaville. Car lors de la sixième journée, l'équipe a courbé l'échine devant Tongo FC 0-3. La défaite face à Kondzo était donc la deuxième d'affilée en terre brazzavilloise.

À Dolisie, c'est avec beaucoup de difficultés qu'AC Léopards s'est débarrassé de Tongo FC, en match comptant pour cette sep-

tième journée du championnat national. Tongo FC était en effet déterminé à déjouer les pronostics qui donnaient gagnants les Fauves du Niari. L'équipe a fait douter son adversaire. Jusqu'à la fin de la première période, les deux formations étaient à égalité, zéro but partout. Mais l'expérience de l'AC Léopards a fait la différence. L'équipe de Dolisie l'a emporté grâce à un but inscrit par Ntela sur penalty. L'équipe signe là sa sixième victoire en autant de matchs puisque son match de la sixième journée contre JST est à reprogrammer.

La suite de la septième journée...

Les rencontres se poursuivront le samedi 29 mars. D'abord au stade Alphonse-Massamba-Débat, Étoile du Congo en découdra avec Nico-Nicoyé. Le deuxième match opposera Saint-Michel de Ouéné à Bilombé. Le lendemain, à Pointe-Noire, La Mancha sera face à Diables noirs alors que l'AS Cheminots et Patronage Sainte-Anne vont se mesurer par la suite. Le 30 mars à Brazzaville, se disputeront les matchs remis. Le premier mettra aux prises Cara et Tongo FC, une rencontre qui était prévue pour la troisième journée. L'autre match opposera FC Kondzo à JST qui devait se jouer lors de la quatrième journée.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

J'assume

L'historien britannique Tony Judt, décédé en 2011, a consacré ses dernières forces à un travail sur l'avenir de nos sociétés et la montée des inégalités. Ce travail de réflexion est celui entrepris il y a près de 23 ans par la Conférence nationale souveraine. Comme l'écrit, à juste titre, Grégoire Lefouoba dans : «*Enjeux et dynamique des rivalités sociales au Congo, une approche philosophique et historique*», «*le constat est le suivant: on ne peut à 1200 personnes réfléchir sereinement, car très tôt, la salle devient un amphithéâtre pour enfants*». Pire, très vite la Conférence nationale se mua en une tribune d'une agressivité brutale dans les mots. La violence verbale instaura une atmosphère pestilentielle à l'origine d'une peur sagement désamorcée par un appel au calme et à la sérénité du président Sassou Nguesso. Il invita les participants à la Conférence nationale à sauvegarder "l'unité nationale" en évitant de transformer la conférence en un "tribunal".

Dans une interview à la presse, Denis Sassou Nguesso avait indiqué que la conférence nationale n'était pas un "moment dramatique où la sécurité des participants serait menacée. Il rassura les conférenciers que leur vie ne serait pas menacée pendant et après la conférence nationale. Il se prononça contre le renforcement des mesures de sécurité autour du palais des congrès où se tenait la Conférence. Selon le président Sassou, il n'y avait pas dans le pays une situation exceptionnelle qui nécessiterait des mesures exceptionnelles de sécurité. Le pays est dans une situation de paix, martela-t-il. Il ne faut pas que la conférence nationale soit vécue par le peuple comme un moment dramatique.

Sassou Nguesso souligna cependant que les débats de la Conférence nationale devaient être dépassionnés et dédramatisés après avoir fait remarquer qu'ils étaient parfois heurtés. Ce n'est pas sans raison que Grégoire Lefouoba affirme : «*les rivalités symboliques sont des rivalités qui relèvent de*

l'acte de parole ou de celle de l'attitude ritualisée par un symbole. Elles sont symboliques parce qu'elles ne débouchent pas forcément sur des troubles aigus, déchirants et violents.» Ainsi la conférence, qui aurait du être le lieu de la palabre, c'est-à-dire, celui de la recherche du consensus, indispensable en cas de risque d'affrontements politiques, est devint le théâtre des attaques ad hominem. Une regrettable dérive. Comme dit Grégoire Lefouoba dans son livre foisonnant, «*A partir de cet instant, la machine tribale et régionale de récupération se met en marche. La conférence nationale devient exclusivement le tribunal, non du Pct, mais principalement des originaires d'Owando, Oyo et plus prosaïquement du Grand Nord.*» C'est dans ce contexte délétère que Sassou Nguesso prononça son célèbre «j'assume», au nom de la paix. «*J'assume, affirme encore Lefouoba, devient une belle et courte rhétorique qui est reprise dans toutes les situations privées ou*

publiques. Le ton est gaullien, et l'attitude gaulliste ressemble au je vous ai compris historique du général de Gaulle.»

La paix est donc, depuis toujours, le credo politique de Denis Sassou Nguesso. Elle devrait être, désormais, un credo fédérateur au-delà des contrariétés frivoles. C'est pourquoi, au moment où, à nos frontières, la violence flambe, menaçant dangereusement notre propre quiétude, tout le monde doit s'investir dans la préservation et la consolidation de la paix. L'absence de guerre et de violence, doublée d'une volonté de réduction des inégalités par une meilleure répartition de la richesse nationale, devient synonyme de cohésion sociale. Cette paix-là, désirable par tous, qui passe par le dialogue, est bien le facteur prodromique du développement d'un pays. In fine, la paix, «*en tant qu'objectif politique, s'avère être la condition nécessaire de la politique elle-même*», comme le disait si justement Tony Judt.

MFUMU